

# ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / FÉVRIER 2015 / N°436

## DROIT AU BLASPHEME

CE QUI EST IMPOSSIBLE À ENTENDRE DOIT ÊTRE DIT



cecilebertrand  
@cartoonbase.com



### 3 Éditorial

**Au bout du tunnel, la laïcité**  
Par Yves Kengen

### 4 Droit de suite

### 6 Libres ensemble

**6 Avortement : l'ultra-droite chrétienne repart au combat**  
Grégory Lieberman et Yves Kengen démontent les délires savamment orchestrés des organisations anti-abortement.

**9 L'autonomie, maître mot de l'école idéale.** Le débat sur l'école reprend force et vigueur, avec le Cedep en fer de lance. Fabrice Voogt a lu leur dernier manifeste.

**12 Bruxelles : dessine-moi une ville**  
Connaître le lieu dans lequel on vit et comment il s'est constitué aide aussi au vivre ensemble. Rappel historique de Jean Bernard.

### 14 International

**16 Le troc des civilisations.** Philippe Cohen-Grillet s'émeut, à juste titre, du devenir des chefs-d'œuvre artistiques de Mésopotamie, livrés à la cupidité des gangsters djihadistes de Daesh.

**20 Un import-export « made in Belgium ».** Il n'y a pas que dans le camp djihadiste qu'on trouve des jeunes têtes brûlées belges. Dans le camp d'en face, les Kurdes suscitent eux aussi les vocations, nous explique Pascal Martin.

**24 Quand la Pologne analyse son passé.** Alors que l'on célèbre le 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp d'Aschwitz, les Polonais inaugurent un tout nouveau musée d'histoire des Juifs et se penchent sur leur passé. Jean Bernard était à Varsovie.

### 30 Dossier

#### Je suis culture

Et si la culture était la solution à tous les maux du vivre-ensemble ? Cette simple hypothèse de réflexion souligne l'idée qui sous-tend ce dossier : la culture est un vecteur d'émancipation, et l'émancipation concourt à rendre les citoyens plus sûrs de leur propre jugement.

### 64 Entretien

Le droit international humanitaire se révèle au travers de cette rencontre d'Olivier Bailly avec Marco Sassoli.

### 68 Espace de brièvetés

### 70 École

Johanna de Villers nous entraîne au cœur d'une « école en colère ».

### 72 Arts

**74 Je t'aime moi non plus !** Frédéric Vandecasserie a plongé dans le marigot des « émissions culturelles » de la RTBF.

**76 Un Dieu diaboliquement irrévérencieux !** Amélie Dogot a rencontré Dieu. Mais il n'est pas celui que vous croyez !

### 78 Cette œuvre s'appelle « retour »

Si le plagiat reste un fléau pour les œuvres d'art, que dire alors du vol pur et simple ? Par exemple, ce que Frédéric Vandecasserie nous en écrit.

### 80 Coup de pholie

**Conte de noël.** Par Milady Renoir

## Édito / Yves Kengen, rédacteur en chef

# Au bout du tunnel, la laïcité

L'émotion provoquée par les attentats de Paris à peine retombée, nous avons assisté au déferlement, tous médias confondus, d'une avalanche de commentaires, d'analyses diverses, d'explications pertinentes ou réductrices, voire machiavéliques.

Chacun, bien entendu, est persuadé d'avoir raison, d'avoir taillé la pierre philosophale qui résume toute la problématique dans un format publiable dans la presse et, parfois, mélangeant tout et son contraire. Entre les « Je suis Charlie », les « Je suis Charlie, mais... », les « Je ne suis pas Charlie » et les « Je ne suis pas Charlie, mais... », on aura vraiment tout vu, tout lu.

Interpellés par de tels événements, il est bien naturel d'en rechercher les causes, d'imaginer des mesures pour se prémunir de la réplique de semblables tragédies. Il faut néanmoins se garder des chemins simplificateurs, voire simplistes, allant d'une cause isolée à une conséquence inévitable.

Le contexte économique, la situation internationale, la perversité de la religion, le manque de formation, les crispations identitaires, la folie des hommes, tous ces facteurs se confondent, s'additionnent et créent la fêlure, la fracture, l'horreur.

Au risque d'enfoncer des portes ouvertes, qu'on me permette de rappeler que les principales victimes des attentats sont ceux qui ont été tués. Et que ce qu'on clame en affirmant « Je suis Charlie », c'est son attachement à la liberté d'expression, aux droits fondamentaux fondés sur la Déclaration des droits de l'homme et au droit de blasphémer qui leur est subordonné.

Difficile aussi de ne pas voir dans cette catastrophe une expression des dérives que le fanatisme religieux peut entraîner. Plus que jamais, le ciment du vivre ensemble passe par la laïcité, seule idée sociétale de nature à garantir la liberté la plus large pour tous. Qu'il nous soit pardonné de marteler encore et toujours cette réalité aussi longtemps que ceux que cela dérange s'égosilleront à faire passer la laïcité pour une posture partisane.



## Retours sur l'antisémitisme en Belgique

**L'article de M. Jean-Philippe Schreiber sur l'antisémitisme, paru dans le dernier numéro d'*Espace de Libertés* sous le titre « Le Belge n'a rien contre les juifs, mais... » a suscité bien des remous.**

**De la part de l'auteur d'abord, à qui nous présentons nos excuses d'avoir changé son titre pour le rendre plus attrayant.**

**De la part des lecteurs ensuite, dont nous publions ci-dessous les réactions.**

La teneur de l'article de Jean-Philippe Schreiber, intitulé « Le Belge n'a rien contre les juifs, mais... », paru dans le numéro de janvier 2015 d'*Espaces de libertés*, nous interpelle.

Il est correct de dire que la Belgique « connaît une libération de la parole antisémite » et que les réseaux sociaux convoient les « idéologies les plus abjectes » dont « les juifs [...] sont, comme d'autres, les victimes privilégiées ». Il est cependant regrettable que l'auteur ne se livre pas à une analyse impartiale et objective de ces abus, car il ne revient que dans la conclusion de l'article sur les attaques dont ces « autres » font l'objet. Nous partageons le point de vue qu'il exprime là, selon lequel « notre continent est raciste » et « judéophobe », mais encore bien plus « antimusulman et xénophobe ». Sauf dans son dernier paragraphe, qui –répétons-le– a notre aval le plus entier, il ne sera plus question dans l'article que d'antisémitisme.

La phrase selon laquelle « la cause palestinienne cristallise chez certains une identification exacerbée avec les victimes de la brutalité militaire israélienne –les images de Gaza sous les bombes ont eu un pouvoir de réaction phénoménal–, entraînant chez d'aucuns la conviction que ce martyre est aussi le leur, qu'ils sont aussi les victimes d'Israël et, par extension, des juifs » est profondément blessante pour tous ceux qui, comme nous, en connaissance de cause, condamnent avec la plus grande fermeté l'occupation de la Cisjordanie et l'étranglement de la bande de Gaza par l'État hébreu et les exactions de son armée envers la population. Nous rejetons avec cette même fermeté l'accusation d'antisémitisme formulée à notre égard comme étant sans fondement aucun. Pareille attitude dénote dans le chef de l'auteur une « indistinction » entre l'opposition déclarée à la politique menée depuis 1967 par un certain État –que nous revendiions– et une aversion pour le groupe ethnique formant

le gros de sa citoyenneté –qu'en tant qu'humanistes nous avons combattue et continuerons à combattre avec détermination. Nous ne soutenons aucunement les partisans d'une « négation de l'existence d'Israël » mais ne tolérons pas que des commentaires critiques concernant des faits vérifiés soient assimilés à un « discours judéophobe ». *Nil humani alienum.*

Un collectif de signataires sous la conduite de Jean-Jacques Amy

### Réponse de l'auteur :

*Quelquefois, l'émotion étouffe à ce point le lecteur qu'il en oublie de lire ce qui est écrit, et ne veut plutôt voir dans un texte que ce qui peut éveiller ou conforter son émotion. Ai-je écrit que la critique des violations des droits humains par Israël est symptomatique d'une forme antisémitisme ? Bien sûr que non. Observant l'antisémitisme en Belgique, j'ai tenté de démontrer que pour certains judéophobes, l'animosité envers les juifs qu'ils manifestent était notamment motivée par leur lecture du conflit israélo-palestinien. Est-ce à dire que tous ceux qui « condamnent avec la plus grande fermeté l'occupation de la Cisjordanie et l'étranglement de la bande de Gaza par l'Etat hébreu*

*et les exactions de son armée envers la population » sont antisémites ? Non, bien entendu, sinon je serais antisémite moi aussi. Il faut quelquefois savoir raison garder...*

J.-P. S.

Monsieur le rédacteur en chef,

Je vous écris à propos de l'article de M. Schreiber dans le dernier numéro d'*Espace de Libertés*.

Si j'entends bien le propos de l'auteur, l'antisémitisme serait en recrudescence, mais ni plus ni moins que les autres formes de racisme et, notamment, celui qui s'exerce à l'égard des populations de culture musulmane.

Loin de nier que cette dernière fait l'objet de discriminations souvent insupportables et indignes de notre démocratie, il me semble que par cette prise de position, M. Schreiber tente de minimiser le phénomène antisémite qui sévit dans nos contrées. Aucune autre « commu-

nauté » n'a fait récemment l'objet d'autant d'agressions, meurtres, assassinats, viols, profanations que les Juifs. Tant en Belgique qu'en France, comme plusieurs commentateurs se sont donné la peine de le répertorier, ces actes injustifiables se sont multipliés et vont nettement plus loin dans l'horreur que n'importe quel autre acte raciste dans les pays d'Europe occidentale.

Mon but n'est ni d'ouvrir une vaine polémique ni d'organiser une surenchère dans l'horreur quant à savoir qui est le plus visé par le racisme ; qu'il me soit seulement permis de signaler qu'en tant qu'historien des religions, l'auteur de l'article m'a semblé bien plus frileux que ne l'a été le CAL récemment dès lors qu'il s'agit de désigner l'antisémitisme par son nom et dans toute la mesure de sa résurgence. C'est au prix d'une juste analyse de ces phénomènes que pourront, aussi, se construire la paix des peuples et le vivre ensemble.

J.-P. L.

## Définir l'athéisme

Il me paraît utile sinon nécessaire de faire une mise au point sur le propos par lequel Jean De Bruecker commence son article dans le dernier *Espace de Libertés* (n° 435). Un athéisme ferme et résolu ne consiste certainement pas à croire que Dieu n'existe pas. Ce qui définit un athée, c'est qu'il ne croit pas que Dieu existe. La nuance est de taille ! « Croire que », c'est « considérer comme vraisemblable ou probable » (Le Petit Robert). L'athée ne considère aucunement l'existence de Dieu comme vraisemblable ou probable. Il la nie résolument, sans détour, en toute certitude. L'athéisme n'est pas une croyance, il est bel et bien une incroyance, une non-foi, une prise de position argumentée et justifiée, une attitude rationnelle ferme face au « religieux », ses doctrines et pratiques et donc ses dieux qu'il dénonce comme n'étant qu'invention humaine. Croire que Dieu n'existe pas relève de l'agnosticisme.

Noël Rixhon

# Avortement : l'ultra-droite chrétienne repart au combat

Le 9 décembre dernier, InfoCatho.be publiait l'information suivante : « Halte aux infanticides [...] Selon le “British Journal of Obstetrics and Gynaecology”, le taux d'enfants survivant à un avortement atteint 10% à 23 semaines de gestation. Et des témoignages de sages-femmes attestent que ces enfants sont abandonnés et livrés à la mort, faute de soins. » Ah bon ?

Par Grégory Lieberman, journaliste et Yves Kengen, rédacteur en chef

En réalité, InfoCatho, qu'on a connu mieux inspiré, n'a fait que reprendre, sans le recouper, un délité véhiculé par le groupuscule fondamentaliste CitizenGo, bien connu pour ses prises de position réactionnaires dans ce qu'il est convenu d'appeler les « questions éthiques ». Imprudente initiative !

## Apocalypse now

Car, en effet, que dit exactement l'étude en question<sup>1</sup> ? À lire InfoCatho, on imagine des scènes épouvantables d'avortement à 23 semaines de grossesse, avec signes de vie des fœtus abortés dont le personnel médical se désintéresserait au point de les laisser agoniser, en regardant ailleurs, pendant que la parturiente se rhabillerait et s'en irait comme si de rien n'était. Or, ce que rapporte l'étude du *British Journal of Obstetrics and Gynaecology* (BJOG) datée de 2007 n'a rien à voir avec cette description

apocalyptique. L'étude porte sur 3 189 cas d'avortements pratiqués sur 10 ans dans vingt hôpitaux britanniques, dans des cas bien précis de malformation du fœtus. Il s'agit donc d'avortements pour raisons médicales graves entraînant la non-viabilité à terme du fœtus.

Alors qu'InfoCatho annonce que 9,7% de ces « bêbés » seraient viables, le BJOG précise que l'espérance de « vie » de ces fœtus est, en moyenne et avec les meilleurs soins possibles, de 80 minutes. Or, que dit InfoCatho ? « Ces enfants (sic), qui peuvent être blessés par l'avortement, sont le plus souvent abandonnés à la mort sans soins, agonisant en luttant pour respirer, ou tués par injection létale ou asphyxie, en particulier lorsqu'ils sont viables, voire jetés avec les déchets biologiques. C'est un traitement inhumain et illégal, passé sous silence. » Au-delà de cette manipulation grossière de l'information médicale transmise par les

médecins, le site d'information catholique persévère dans un délire fantasmagétique où l'imagination sans limite des auteurs dénote une inspiration particulièrement morbide.

Nous posons la question de savoir pourquoi InfoCatho a tout à coup décidé de publier un tel brûlot sans fondement ? La réponse tient, non à un quelconque but d'alerte humaniste, mais dans le calendrier : faute de nouvelles données de nature à émouvoir l'opinion, il fallait trouver quelque chose le 19 novembre dernier, veille de journée mondiale de l'enfance, pour revenir sur le devant de la scène. Ainsi, le Centre européen pour le droit et la justice, soutenu par le Bureau international catholique de l'enfance, l'Union mondiale des organisations féminines catholiques et la Fédération des associations catholiques en Europe a, conformément à la procédure de pétition, saisi l'Assemblée parlementaire pour clamer haut et fort le droit de vie à tout prix. En ce compris, si on lit bien, les 80 minutes de vie potentielle et assistée d'un fœtus malformé.

## Déontologie

InfoCatho n'a apparemment pas retenu les leçons de Cathobel, pris les doigts dans le pot de confiture par le Conseil de déontologie journalistique en début d'année 2014. Le 31 janvier, en plein débat sur l'euthanasie des mineurs, le site cathobel.be avait publié un article titré « Le Conseil de l'Europe tance la Belgique au sujet de l'euthanasie des enfants ! » Le chapeau de l'article précisait : « Ce jeudi, le Conseil de l'Europe a publié une forte critique envers le projet belge d'euthanasie des enfants. » En

réalité, la déclaration émanait non pas du Conseil de l'Europe mais de 58 des 318 membres et 318 suppléants. Le site d'info catholique avait dû faire piteusement machine arrière. L'affaire des « infanticides » pourrait connaître le même sort si quelqu'un s'amusait à saisir le Conseil.

En réalité, cette désinformation est orchestrée au niveau international, puisqu'elle est liée à un « appel urgent » lancé par le European Centre for Law and Justice, lobby chrétien catalogué « prolife », fidèlement relayé par une pléthore d'autres sites d'organisations chrétiennes anti-avortement et anti-euthanasie<sup>2</sup>. Les titres rivalisent de vigueur : « 10% des bébés avortés à la 23<sup>e</sup> semaine sont jetés vivants au milieu des déchets biologiques », annonce sans rire le site suisse Les observateurs. « Forçons l'Europe à interdire les infanticides néonataux », martèle sans honte contre-info.com. Bref, une vraie campagne de propagande dont le référencement sur Google est un modèle du genre.

Mais que veulent exactement ces associations, journaux, sites en ligne et militants qui se réclament du « droit à la vie » ? L'objectif est clair : tenir de démontrer qu'un fœtus, même malformé et non viable, est un enfant et, par ce biais, remettre en cause le droit à l'avortement dans les pays où celui-ci est légal. Les manœuvres que l'on constate en Belgique, qui visent à donner un statut au fœtus avec déclaration à l'état-civil, avec nom et prénom poursuivent, pour nombre d'entre elles, le même objectif :

<sup>1</sup> M.P. Wyldes and A.M. Tonks, Termination of pregnancy for fetal anomaly : a population-based study 1995 to 2004, in *BJOG : An International Journal of Obstetrics & Gynaecology*, volume 114, issue 5, pages 639–642, May 2007. Disponible en ligne sur <http://onlinelibrary.wiley.com>.

<sup>2</sup> Christianstoday.com, lifenews.com, prolifeinfo.ie, citizengo.org, lesalonbeige.blogs.com, zukunft.ch, contre-info.com, etc.



*Pour les excités du crucifix, tout est bon à récupérer pour faire valoir l'intolérance.*

© Bertrand Guay/AFP

démontrer que le fœtus est une personne et que dès lors, un avortement est un infanticide.

On se souviendra qu'il y a quelques mois, One of Us, initiative citoyenne européenne pour protéger l'embryon, demandait que « *l'Union Européenne cesse tout financement à des programmes menaçant l'être humain dès sa conception, cesse également tout financement d'avortements dans le contexte de l'aide au développement ou qui impliquent la destruction d'embryon humain* ». Cette pétition avait recueilli près de deux millions de signatures dans sept pays européens, dont les très catholiques Espagne, Italie, Pologne et Hongrie, auxquels il faut ajouter la France (dite « fille ainée de l'Église »), la dévote Alle-

magne et le Royaume-Uni qui possède encore une religion d'État. Les collectes s'effectuaient à la sortie des églises, précédées d'un prêche incitatrice. De la belle ouvrage... qui n'aura pas suffi à emporter l'adhésion du Parlement européen. Les progressistes ont bien du mérite de parvenir à juguler cette vague réactionnaire avec la petitesse des moyens dont ils disposent et compte tenu des forces en présence. D'autant que les adversaires de l'avortement, de l'euthanasie, de la recherche médicale sur les cellules souches et des progrès éthiques en général sont prêts à tout, même au mensonge éhonté et à la violence, pour tenter de faire triompher leurs idées rétrogrades. Décidément, seule la laïcité peut servir de garde-fou face à l'hystérie collective qu'entraîne le fanatisme religieux.

# L'autonomie, maître mot de l'école idéale

Chaque élève doit pouvoir atteindre le niveau le plus élevé de ses potentialités au terme de ses 12 ans de scolarité obligatoire. La réussite de la mutation pédagogique requise pour y arriver est à notre portée : elle ne requiert pas de moyens supplémentaires, elle nécessite de se rassembler en un réseau public unifié d'écoles autonomes, tendues vers un objectif commun, et d'agir avec audace, conviction, volonté et persévérance.

Par Fabrice Voogt  
Journaliste

D'abord, il y a les constats. Un : le taux moyen de redoublement reste anormalement élevé. Deux : la concurrence entre les écoles n'a pas pour conséquence d'élever le niveau de l'enseignement, mais elle aboutit, au contraire, à la dispersion de moyens. Trois : le niveau moyen des élèves, tous niveaux d'enseignements confondus, reste anormalement bas.

Ensuite, il y a les propositions. Celles du Cedep, le Centre d'étude et de défense de l'école publique<sup>1</sup>. Elles sont au nombre de dix-huit, dont certaines presque coperniciennes, même si pas forcément inédites. Parce que, estime le Centre, pourtant à la manœuvre pour insuffler le changement et l'amélioration, le politique fait montre d'une certaine frilosité, préférant le catalogue d'intentions à une réforme globale nécessaire du système éducatif. L'objectif maintes fois ici déclaré se confond pourtant avec celui du Cedep : rendre l'enseignement plus égalitaire et plus performant.

**L'objectif, bien que l'unification [des réseaux] doive se faire dans le respect des principes de neutralité, n'est pas de priver les établissements de leur autonomie.**

Pour le Cedep, la voie pour y parvenir, c'est le réseau scolaire unique et public qui, seul, permettrait une véritable coopération entre élèves, enseignants et écoles, une véritable « *mise en commun des ressources humaines et matérielles dans le cadre d'un service public* ». Ce réseau unique implique que soit « *abolie le caractère confessionnel de l'enseignement privé au profit des principes de neutralité déjà imposés dans l'enseignement officiel* ». Un cours commun, obligatoire, éveillerait l'écolier à la démarche philo-

<sup>1</sup> Le Cedep est constitué de douze associations représentant des pouvoirs organisateurs, des enseignants, des parents et des sympathisants de mouvements laïques.

sophique et à la citoyenneté, tandis que la fréquentation des cours de morale et de religion serait facultative. L'enseignement serait par ailleurs gratuit et cette gratuité s'étendrait à toutes les prestations. Le financement public presque intégral des différents réseaux<sup>2</sup> suppose-t-il en effet qu'ils aient une vision d'ensemble partagée et suivent des règles communes et une unité d'action.

### Méthodes pédagogiques et gestion

Pour réussir cette réforme, le Cedep recommande de rassembler toute l'expertise professionnelle disponible en Fédération Wallonie-Bruxelles au sein d'un Centre pédagogique communautaire qui aurait une triple mission : le pilotage pédagogique de l'enseignement obligatoire, l'élaboration d'un projet éducatif commun et l'organisation de la formation initiale et continuée des enseignants et chefs d'établissements. Il serait constitué d'un Conseil de l'enseignement communautaire composé de représentants élus par et parmi des membres parents, par et parmi des membres enseignants et de représentants désignés par les universités, les hautes écoles et les instituts de promotion sociale. L'objectif, bien que l'unification doive se faire dans le respect des principes de neutralité, n'est pas, selon le Cedep, de priver les établissements de leur autonomie. Encore faut-il préciser de quelle autonomie on parle. Si les référentiels de savoirs et de compétences (avec chronologie des apprentissages) –de même que les programmes de leur mise en œuvre– doivent être l'apanage du Centre pédagogique communautaire, qui les soumettrait à l'agrégation

de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les méthodes pédagogiques restent celui des écoles ; lesquelles bénéficieraient aussi d'une autonomie de gestion des frais de fonctionnement (achat de matériel...) et du personnel ouvrier (entretien, réparation...). Le Cedep imagine une gestion qui, pour chaque établissement, serait assurée par un conseil d'administration composé du chef d'établissement (l'*« exécutif »*) et de représentants d'enseignants, de parents et d'élèves, mais aussi des milieux socioéconomiques ainsi que du pouvoir organisateur.

### La soif d'apprendre plutôt que la peur de l'échec

En ce qui concerne précisément le pouvoir organisateur, le Cedep, propose, là aussi, une refonte. Actuellement, suivant les réseaux, on distingue plusieurs types de PO : la Fédération Wallonie-Bruxelles elle-même, les provinces, les communes ou la Cocof, les ASBL, les diocèses, les congrégations religieuses... Il s'agirait, ici, que ce soit en matière de pédagogie ou de recrutement, de *« trouver le compromis entre proximité et impartialité »*. À condition qu'elle n'exerce pas de compétences pédagogiques, la commune serait, estime le Cedep, le pouvoir organisateur le mieux placé pour une gestion de proximité. Sur une échelle plus large, il imagine des groupements de communes ou des zones scolaires.

L'objectif étant, on l'a dit, d'améliorer le niveau des élèves, il importe, en parallèle à une refonte organisationnelle, de renforcer la qualité de l'enseignement. Cela passe, à la fois par la revalorisation de la profession, en la rendant attractive sur le marché de l'emploi, et par le

renforcement de la formation de l'enseignant. À cet égard, le Cedep plaide pour que tous soient titulaires d'un master –il n'est exigé que pour le secondaire supérieur– à l'issue de leur formation initiale, laquelle serait organisée par le Centre pédagogique communautaire, destiné à devenir le *« moteur de la transformation et de l'unification du système scolaire »*. L'allongement des études suppose une refonte des contenus de la formation et permettrait notamment d'approfondir les techniques pédagogiques, le travail en équipe et la relation famille-école.

Car, insiste-t-on *« les parents ne peuvent pas être ignorés dans ce processus »* : *« un véritable partenariat parent-école doit être mis en œuvre »* pour que *« la soif d'apprendre »* se substitue à *« la peur de l'échec »*. Le Cedep émet une série d'autres propositions qui doivent participer de ce changement de paradigme,

comme tendre vers la suppression du redoublement –son coût est évalué à 400 millions d'euros par an en FWB qui pourraient être injectés dans des politiques de remédiation immédiate – ou instaurer un tronc commun jusqu'à la fin du 2<sup>e</sup> degré (4<sup>e</sup> secondaire), pour éviter une orientation précoce et la relégation vers des filières inadaptées.

Le Cedep recommande l'élaboration d'un projet de décret-cadre –son vote au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles permettrait de réaliser la transformation du système éducatif – qui déterminerait l'ensemble des principes de la réforme et créerait le Centre pédagogique communautaire. Selon le Cedep, des exemples, à l'étranger, indiquent qu'un délai de 10 ans, après le vote d'un tel texte, suffit à réaliser cette transformation et cette unification. 



*Revaloriser l'école : l'organisation certes, mais aussi et surtout le projet pédagogique.*

<sup>2</sup> Il existe aujourd'hui l'enseignement officiel (Fédération Wallonie-Bruxelles et officiel subventionné) et l'enseignement libre (confessionnel et non confessionnel).

# Bruxelles : dessine-moi une ville

Qui mieux que Christian Vandermotten pouvait, en un petit ouvrage particulièrement ramassé, brosser le portrait d'une ville-région comme Bruxelles ? Professeur à l'ULB, membre de la classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, urbaniste et géographe, il fut l'auteur de nombreux rapports d'expertise et de publications sur cette ville.

Par Jean Bernard  
Journaliste

*Avec Bruxelles, une lecture de la ville*, l'urbaniste dresse un portrait-robot de cette cité qui ne s'arrête pas aux 161 km<sup>2</sup> de la région, mais s'insère dans une zone métropolitaine qui n'a pas d'existence officielle ni de reconnaissance politique mais qui ne fait que croître. Des institutions qui la composent aux habitants qui l'occupent, et de ceux qui ont préféré la quitter pour s'installer dans cette zone, sans oublier de rappeler que tout a été fait dans certaines paroisses du Pajottenland et de l'est de la Flandre-Orientale, au XIX<sup>e</sup> siècle, pour que les ouvriers locaux reviennent bien au village le soir au lieu de s'installer dans ce lieu de perdition –rouge et de plus en plus francophone– qu'était la capitale de cette jeune Belgique. D'où la création des Boerentrams et des tarifs ouvriers, bientôt appliqués aux employés. Oserait-on dire le début du phénomène des navetteurs et l'origine des problèmes de mobilité actuels.

## Retards record

L'auteur se penche sur différents problèmes propres à cette petite ville mondiale, comme l'actuelle reprise démogra-

phique observée depuis 1990 dans cette région prospère connaissant des phénomènes de gentrification –par ailleurs peuplée d'habitants pauvres aux origines diverses et en grand déficit de logements sociaux. Plusieurs tableaux et graphiques permettent de mieux expliquer le propos.

Christian Vandermotten rappelle comment la ville s'est dessinée, marquée par la lutte entre l'État (Palais de justice), l'aristocratie (place Royale) et la bourgeoisie (boulevards du centre), chacun voulant marquer son territoire, avec des retards souvent considérables, pas uniquement dus aux deux guerres mondiales comme pour la jonction Nord-Midi (1903-1952). Dans des quartiers plus périphériques, les travaux urbanistiques furent entrepris à l'initiative de Léopold II.

La topographie de la ville et de la région fut pour beaucoup dans l'installation de certaines strates de la population : les ouvriers et le petit peuple dans le bas de la ville, humide, et la bourgeoisie et l'aristocratie dans le haut de la ville, plus agréable. L'auteur se balade de siècle

en siècle pour détailler tel ou tel bâtiment, plutôt représentatif de tel groupe (État, ville, bourgeoisie libérale, souvent franc-maçonne), précisant qu'à chaque époque, un tel prend le pas sur les autres.

## Cités-jardins

Le XIX<sup>e</sup> siècle marque aussi la volonté d'agrandir la capitale vu son développement très rapide et l'afflux de main-d'œuvre ouvrière. D'où la construction de quartiers ouvriers, d'abord dans le cœur de la cité, puis dans les faubourgs de l'ouest, alors que la bourgeoisie privilégie l'est. Le premier faubourg résidentiel fut ainsi le faubourg Léopold, quartier dédié à l'aristocratie et à la très haute bourgeoisie.

Christian Vandermotten rappelle encore le phénomène des cités-jardins, très en vogue à partir de 1920, un concept venant d'Angleterre. Il résulte d'un compromis entre les vues catholiques –accès à la propriété – et socialistes –développement du logement locatif de qualité

à bon marché. Ici aussi, les cités-jardins de l'ouest étaient ouvrières, celles de l'est plutôt occupées par des petits employés et des fonctionnaires.

L'aménagement et les projets de développement forment le dernier chapitre qui souligne toujours les oppositions politiques et idéologiques, avec l'apparition des grands immeubles et le projet Manhattan des années 60-70. La Région de Bruxelles-Capitale mise en place en 1989 initia des plans régionaux de développement (PRD), une sorte de manière de s'affirmer par rapport aux communes et à l'État. Depuis, il y eut le plan régional d'affectation du sol et les contrats de quartier et les quartiers d'initiatives, invitant propriétaires et habitants à retisser des liens sociaux et culturels. Le dernier PRD en date, de 2013, s'est vu affublé d'un deuxième D pour durable alors que les défis auxquels Bruxelles est confrontée semblent de plus en plus complexes.



Christian Vandermotten, « Bruxelles, une lecture de la ville. De l'Europe des marchands à la capitale de l'Europe », ULB Lire (Enjeux), Éditions de l'Université de Bruxelles, 2013, 233 pp.



*Et pourquoi pas, dans le futur, faire de la jonction nord-midi un espace vert producteur d'énergie renouvelable ?*

**16 Le troc des civilisations**

**20 Un import-export  
« made in Belgium »**

**24 Quand la Pologne  
analyse son passé**

# Le troc des civilisations

Les barbares de l'État islamique ne se contentent pas de perpétrer des crimes contre l'humanité, ils ont également entrepris l'éradication de son patrimoine. Pour financer la cause fanatique, le pillage de trésors archéologiques se généralise en Irak et en Syrie, ponctué de la destruction de sites qui racontent des siècles d'histoire.

Par Philippe Cohen-Grillet  
Journaliste et écrivain\*

« Vous ne vous rendez pas compte de ce que vous faites. Cette semaine, l'enfer va s'abattre sur Mossoul. » En juin 2014, Abu Hajjar a craqué. Mais si ce messager de l'État islamique (ou *Daesh*, selon son acronyme arabe) a parlé devant les agents des services de renseignement irakiens et de la CIA qui l'interrogeaient, c'est qu'il avait la certitude que sa prophétie se réalisera. Quarante-huit heures plus tard, le drapeau noir de *Daesh* flottait sur la deuxième plus grande ville du pays. Et la terreur s'y enkystait. En fouillant la maison de cet activiste, les soldats irakiens ont mis la main sur 160 clés USB. Rien de moins que la plus grande source d'informations connue à ce jour sur le mouvement islamо-terroriste qui se répand en Irak et en Syrie dans une traînée de sang. Parmi les milliers de données, le décryptage d'un fichier informatique a mis au jour une étonnante comptabilité. L'État islamique a fait rentrer dans ses caisses 36 millions de dollars provenant de la vente de pièces archéologiques pillées sur le seul site de al-Nabuk, à l'ouest de Damas. D'une insigne valeur, les plus anciennes antiquités racontent une histoire remontant à 8 000 ans. Les fanatiques de *Daesh* ne sont pas réputés pour être

des esthètes. Ils jettent leur dévolu sur ces trésors pour financer leur cause, l'instauration d'un califat islamique. Sam Hardy, chercheur auprès de l'Institut d'archéologie UCL à Londres, a publié une étude analysant ce commerce frauduleux. Conclusion : les 36 millions de dollars auraient permis d'équiper en armements et d'assurer le quotidien de 5 000 combattants.

En Syrie et en Irak, l'immense zone contrôlée par l'État islamique recouvre ce que fut la Mésopotamie, la civilisation sumérienne qui inventa l'écriture cunéiforme voilà 5 000 ans, une terre qui se confond avec le patrimoine historique et culturel de l'humanité. Le phénomène du pillage en règle des antiquités par *Daesh* est difficilement quantifiable. Mais il s'est sensiblement amplifié avec la chute de Mossoul. Selon l'Unesco, le mouvement islamiste peut désormais se servir à sa guise sur 2 000 des 12 000 principaux sites archéologiques recensés en Irak.

## De doctes archéologues appointés par les terroristes

Organisme structuré, hiérarchisé et parfaitement organisé, l'EI applique

\* Dernier ouvrage paru : *Usage de faux*, Paris, Écriture, 2014, 189 p.



La Porte d'Ishtar, Babylone, Irak : jusque quand résistera-t-elle ?

une politique rationnelle et sans pitié sur tous les territoires conquises. Le pillage des pièces archéologiques obéit, lui aussi, à un schéma parfaitement planifié. Édouard Planche, juriste et spécialiste de la lutte contre le trafic des biens culturels auprès de l'Unesco, avance que *Daesh* s'est attaché les services d'archéologues professionnels. Ces relaps à l'éthique de leur profession conseillent les chefs terroristes, indiquent les sites à fouiller et les pièces les plus négociables. Celles-ci sont exfiltrées via la Turquie ou la Jordanie. Pour l'heure, aucune de ces pièces n'aurait été proposée aux plus grands musées occidentaux. Mais de plus petites institutions pourraient avoir été approchées par des intermédiaires aussi véreux que bien placés. Les principaux acheteurs de pièces volées seraient des particuliers, richissimes collectionneurs ou amateurs éclairés.

Il n'y a pas de petits profits et tout y passe, de la petite antiquité, fragment de terre cuite, à l'artefact échangé contre plusieurs centaines de milliers d'euros. Le Conseil international des musées a dressé, par pays, une « liste rouge » des objets les plus prisés sur le marché illégal des antiquités. Objectif : que ceux-ci puissent être identifiés et saisis. Appel est ainsi lancé à « *tous les musées, salles de ventes, marchands d'art et collectionneurs afin qu'ils n'accièrrent aucun de ces objets* ». S'en suit un inventaire, non exhaustif, des trésors irakiens : tablettes d'argile ou de pierre à écriture cunéiforme, sceaux-cylindres, cachets en pierre, plaques et statuettes en os et en ivoire, sculptures, vases, bijoux, manuscrits, monnaie. Cette liste a été actualisée et largement diffusée « en urgence », fin 2014. Une louable initiative qui, cependant, ne lasse pas d'étonner, toute sortie d'antiquités du territoire irakien étant théoriquement prohibée. Une douce fable.

En septembre dernier à l'Unesco, le directeur du musée de Bagdad, Qais Hussein Rasheed, a dénoncé le pillage de son pays par les djihadistes et leurs complices comme « une mafia internationale des antiquités. Ils identifient les objets et disent ce qu'ils peuvent vendre. Des tablettes assyriennes ont été volées et retrouvées dans des villes européennes. Certains des objets sont découpés et vendus en pièces ».

Les œuvres majeures ou dont la provenance muséale serait facilement identifiable ne seraient vendues qu'au compte-gouttes et distillées avec parcimonie sur le marché parallèle. Des antiquités plus modestes circuleraient, elles, aisément. En avril 2012, l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels à Paris a ainsi identifié 13 tablettes d'argile mésopotamiennes volées en Irak et proposées à la vente... sur un célèbre site web d'enchères.

#### **Anéantissement des hommes, éradication de la culture**

L'arsenal juridique destiné à protéger les œuvres d'art en cas de conflits armés est conséquent. Les conventions internationales s'empilent, interdisant notamment « l'exportation, et le transfert de propriété illicite des biens culturels ». Quelques États se font encore prier pour ratifier ces textes pavés de bonnes résolutions et de vœux pieux : le Liechtenstein, Malte, le Luxembourg, Monaco, l'Autriche et l'Irlande. Le trafic d'antiquités prospère sous les cieux des paradis fiscaux et des pays spécialisés dans le blanchiment d'argent du crime organisé. Quelle surprise !

## **Le rationalisme des fanatiques rencontre vite la limite de leur folie nihiliste. Tout ce que les islamo-terroristes considèrent comme impie est réduit en poussières.**

L'État islamique est déjà immensément riche de par la manne pétrolière qu'il contrôle, la mise à sac des banques, la dîme extorquée aux populations soumises, les rançons contre la vie des otages ou –dernière abjection en date– les millions de dollars réclamés pour restituer la tête d'un mécréant décapité devant les caméras. Daesh conforte donc son effort de guerre et la prospérité de ses chefs par le trafic d'art. Mais le rationalisme des fanatiques rencontre vite la limite de leur folie nihiliste. Tout ce que les islamo-terroristes considèrent comme impie est réduit en poussières. Qu'il s'agisse des églises, des mosquées chiites ou des tombes dont la vénération est prohibée. Le patrimoine qui n'est donc pas pillé est consciencieusement rasé. Pour célébrer à leur façon la prise de Mossoul, les djihadistes ont ainsi fait exploser la mosquée abritant la tombe du prophète biblique et coranique Jonas (Younes en arabe) construite sur un site datant du VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Avec le sabre maculé du sang des infidèles, la dynamite est encore le moyen

d'expression privilégié des barbares. En Afghanistan, les talibans se sont illustrés dès leur retour au pouvoir, en mars 2001, en détruisant les trois bouddhas géants de Bamiyan, incarnation d'un art bouddhique préislamique dont il convient de faire table rase. Au Mali, d'autres islamistes affiliés à al-Qaida ont démolí des mausolées de saints musulmans à Tombouctou. La ville a été libérée quelques mois plus tard, en janvier 2013, par l'intervention militaire française. Ce contretemps a empêché les terroristes de brûler l'institut Ahmed-Baba qui a le tort d'abriter de précieux manuscrits, traités de théologie et de science datant

du XIII<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci ont été sauvés par Kader Haidara, spécialiste de ce trésor patrimonial, qui les mit à l'abri de la folie destructrice à Bamako.

Faut-il s'émuvoir du désastre patrimonial lorsque le sang coule ? Aucun doute, selon Philippe Lalliot, ambassadeur de la France à l'Unesco : « Il relève en effet de la même logique que l'anéantissement des hommes. C'est parce que la culture est une puissance d'incitation au dialogue que les groupes les plus extrémistes, fanatiques, obscurantistes s'acharnent à vouloir l'anéantir. »



Événement exceptionnel, seize des manuscrits de toute rareté sauvés à l'institut Ahmed-Baba (Mali) peuvent être contemplés au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles jusqu'au 22 février dans le cadre de l'exposition « Timbuktu Renaissance ». [www.bozar.be](http://www.bozar.be)

Nouveau en 2015:  
tarifs réduits à La Cité Mémoire



*Les acteurs de l'histoire, c'est vous !*

## Devenez membre des Territoires de la Mémoire asbl



Versez 10 € (2,5 € pour étudiant) sur le compte BE14 0682 4315 5583 ou via [www.territoires-memoire.be/membre](http://www.territoires-memoire.be/membre)



**TERRITOIRES DE LA MÉMOIRE**  
CENTRE D'ÉDUCATION À LA RÉSISTANCE ET À LA CITOYENNETÉ

# Un import-export « made in Belgium »

De jeunes Belges partent pour le jihad. Dans le camp d'en face, ce sont des sympathisants de la cause pro-kurde qui rejoindraient les combats. Un jour pourtant, ils reviennent au pays. La guerre est une activité proche de l'import-export.

Par Pascal Martin  
Journaliste

Le 26 septembre dernier, une majorité sans appel de députés a voté à la Chambre une résolution autorisant le gouvernement, alors en affaires courantes, à partir en guerre contre les jihadistes de l'État islamique au soleil levant en Irak. Par 114 voix pour, 2 contre et 10 abstentions, la résolution demandait au gouvernement belge de participer activement « pour un mois » à la lutte internationale contre l'EI dans le respect de l'article 51 de la Charte des Nations unies –qui autorise la légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un État membre de l'ONU fait l'objet d'une agression armée.

Depuis, cette mission s'est prolongée sans que grand-monde ne s'en émeuve. Les six F16 et les 120 hommes envoyés en Jordanie pour lutter contre *Daesh* s'y trouvaient toujours début 2015. En revanche, dès septembre, il ne fut plus question d'envoyer des forces spéciales pour former et assister les troupes irakiennes ou les peshmergas (combat-

tants, NDLR) kurdes. Ces mêmes peshmergas qui, avec l'appui de la coalition internationale, allaient donner du fil à retordre à l'État islamique dans la ville syrienne de Kobané.

## Mieux vaut vivre un seul jour comme un lion que des milliers de jours comme une brebis.

Classiquement, lorsqu'une guerre éclate au Proche et au Moyen-Orient, les Occidentaux craignent qu'elle ne s'importe via l'immigration issue des pays touchés par les combats. Il en va ainsi régulièrement du conflit israélo-palestinien. Et il en va de même aujourd'hui avec les jihadistes qui ont rejoint *Daesh*. Comme ses homologues occidentaux, le ministre des Affaires étrangères Didier Reynders a émis plusieurs fois la crainte de voir ces

jeunes Belges revenir, le cerveau littéralement grillé par le fondamentalisme musulman, avec l'intention de perpétrer des attentats terroristes contre leur propre pays. Les massacres parisiens de janvier (*Charlie Hebdo* et la prise d'otages de la porte de Vincennes) ont cruellement confirmé ce pronostic, même si ici c'est Al-Qaida qui est visé.

Et les Kurdes ? Le 26 novembre dernier, la RTBF évoquait un « *phénomène nouveau, tout aussi inquiétant : de plus en plus de citoyens européens et américains veulent aider les combattants kurdes à lutter contre l'État islamique* ». Pour la radio publique, leur recrutement se fait sur les réseaux sociaux : « *Depuis quelques jours, les mêmes photos circulent sur des pages Facebook et sur Twitter. On y voit des hommes, occidentaux, habillés en treillis, armes à la main. Ils sont présentés comme des volontaires ayant choisi de rejoindre les combattants kurdes à Rojava, en Syrie, pour combattre l'État islamique. Ils seraient venus d'Allemagne, des Pays-Bas, des États-Unis ou encore du Canada* ».

## #Peshmerga, #PKK et #YPG

Plusieurs hashtags –notamment #Peshmerga, #PKK et #YPG– relaient ces messages. « YPG », pour le Parti de l'union démocratique kurde qui a créé une branche armée nommée « les unités de protection du peuple », lesquelles ont été engagées contre *Daesh* à Kobané. Sous l'une des photos montrant des Occidentaux en treillis, on peut lire en légende : « *Mieux vaut vivre*

*un seul jour comme un lion que des milliers de jours comme une brebis* ». Ce site lance un appel aux bénévoles pour « *envoyer les terroristes en enfer et sauver l'humanité* ». Illégal ? Le Parquet fédéral estime que partir en Syrie aux côtés des combattants kurdes n'est pas considéré comme un délit, l'Unité de protection du peuple n'étant pas définie comme un groupe terroriste. Belges du jihad *versus* Belges proches de la cause kurde : les idéologies mises entre parenthèses, ce conflit qui voit des jeunes d'un même pays épouser des causes aussi lointaines qu'antagonistes n'est pas sans rappeler la guerre civile d'Espagne.

A-t-on la preuve que des jeunes Occidentaux sont bien allés rejoindre la branche armée de l'YPG, s'interrogeait encore la RTBF ? Pas de certitude, mais des indices péchés ici et là dans la presse. *The Observer* a ainsi mentionné le nom de deux Britanniques se présentant comme des mercenaires. Une Israélo-Canadienne a été identifiée comme la première femme étrangère à rejoindre la lutte des Kurdes contre l'État islamique. Une adolescente de 17 ans aurait voyagé en Eurostar et aurait été vue la dernière fois en Belgique en route vers la Syrie. Mais aucun jeune Belge n'a été identifié en 2014 parmi les combattants du camp pro-kurde bien que des informations aient fait mention dès le printemps dernier d'entraînements de type militaire sur le sol belge.

C'est un rapport d'Europol relayé par *De Tijd* qui, le premier, a évo-

qué l'existence de camps d'entraînement kurdes en Belgique. Selon les services policiers européens, le PKK (le Parti des travailleurs du Kurdistan considéré par l'UE comme un groupe terroriste) aurait pour relais une ASBL belge sise dans une commune proche de Charleroi, laquelle aurait coordonné des formations

À côté ou face à une communauté turque réputée très nationaliste, parfois restée sous la coupe d'Ankara, leur rhétorique de minorité opprimée a conquis le cœur et le respect des milieux de gauche et d'extrême gauche. Ils sont bien sûrs sensibles au moindre écho venu d'Anatolie. Bon ou mauvais.



Combattantes kurdes à la frontière entre l'Irak et la Turquie. Un autre visage de la lutte armée.

à l'échelon européen avant d'envoyer des combattants dans le nord de l'Irak. Toujours selon Europol, le PKK parvient à lever des fonds considérables en Belgique pour financer ses opérations de guérilla.

### Un processus de paix fragile

Les Kurdes ont toujours bénéficié d'un certain soutien en Belgique.

Ainsi, à la mi-novembre, le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, et le chef de la région autonome kurde d'Irak, Massoud Barzani, se sont retrouvés à Diyarbakir (est de la Turquie) pour célébrer quelque 400 mariages et –plus politiquement– l'union de leurs deux peuples, turc et kurde. En réalité, ce rapprochement en grandes pompes avait pour objectif de relancer le processus de paix

tout en marginalisant le PKK, bien qu'il ait déposé les armes en 2012. Le PKK qui, désespérant de voir Ankara se croiser les bras devant le sort réservé par l'État islamique à la ville de Kobané, menaçait de revenir d'Irak pour rentrer en territoire turc. Avec pour conséquence de déstabiliser à nouveau l'est du pays. Le processus de paix établi deux ans plus tôt a révélé là toute sa fragilité.

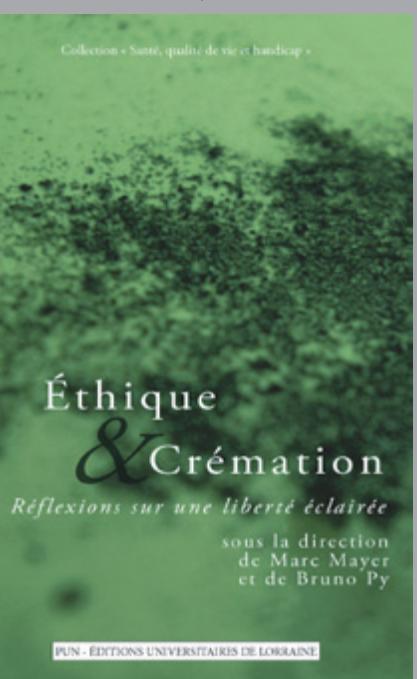
Mesurer l'adhésion que rencontre le PKK auprès des Kurdes de Belgique n'est pas aisé. Mais celle-ci, combinée à la présence d'éventuelles bases arrière, est suffisamment importante pour qu'Ankara et Bruxelles aient signé en 2013 deux accords. Objectif pour les Turcs : obtenir l'extradition des dirigeants des mouvements kurdes et d'extrême gauche réfugiés en Belgique et accusés de terrorisme ; accélérer les contacts entre policiers belges et turcs en matière de terrorisme, de crime organisé, de trafic d'êtres humains et de drogues ; lutter contre le blanchiment d'argent. « Ankara, écrivait *La Libre Belgique*, reproche depuis des années à la Belgique d'héberger des autonomistes kurdes et des membres de l'extrême gauche comme le DHKPC. Ceux-ci se tiennent généralement cois en Belgique mais leurs groupes font la guérilla en Turquie. » Problème : plusieurs dirigeants de la diaspora kurde vivant en Belgique bénéficient depuis des années du statut de réfugié politique ou travaillent comme lobbyistes dans les travées du Parlement européen.

En échange de cet accord, la Belgique a demandé à la Turquie de res-

pecter les droits de l'homme tout en promettant d'« étudier » au cas par cas les dossiers de la quarantaine de journalistes kurdes accusés par Ankara d'être des militants et des braqueurs de banques. C'est dans ce contexte que déboule aujourd'hui la question de la participation de Belges (d'origine kurde ou non) à la lutte contre *Daesh*. Elle traduit à son tour le combat d'un peuple qui rassemble entre 20 et 40 millions de personnes vivant en Turquie, Irak, Iran et Syrie. Et rêve d'un Kurdistan indépendant. ↗

Vient de paraître

Collection « Santé, qualité de vie et handicap »



PUN - ÉDITIONS UNIVERSITAIRES DE LORRAINE

# Quand la Pologne analyse son passé

Les libéraux, anticléricaux et laïques polonais retrouvent la parole dans un pays en mutation.

Par Jean Bernard  
Journaliste

« Les Polonais ? Supercathos et antisémites ! » ou « La Pologne, je n'y mettrai jamais les pieds ; ma famille y a été déportée et n'est jamais revenue des camps d'extermination polonais », cette dernière sentence étant souvent prononcée par des personnes n'ayant par ailleurs aucun problème à se rendre en Allemagne. La troisième caricature est celle du plombier ou de l'électricien, débarquant en Belgique, en général de l'est de la Pologne. Pas glorieux comme portrait... Et assez loin de la réalité actuelle.

Sous les jougs successifs des Russes, des nazis puis des Soviétiques, les Polonais ne pouvaient sereinement analyser leur passé. Ils ont entamé ce processus voici quelques années seulement et le résultat est spectaculaire avec l'ouverture de musées et lieux de mémoire modernes didactiques et bien documentés.

## Un recul nécessaire

Le Musée de l'insurrection de Varsovie et surtout le tout récent Musée de l'histoire des Juifs de Pologne symbolisent ce regard décomplexé que posent les

Polonais sur leur passé. À Białystok, dans cet Est en pleine renaissance, les circuits de découverte de la localité proposent des balades rappelant le passé multiculturel et multicultuel d'une cité où les Juifs représentaient plus de 50% de la population au XX<sup>e</sup> siècle, qui fut berceau de l'espéranto, langue universelle conçue par Ludwig Zamenhof. Au cœur de la cité, l'un des principaux bâtiments de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle fut construit pour accueillir une loge maçonnique. Une récente exposition à Varsovie a d'ailleurs montré le rôle joué par les maçons polonais au XVIII<sup>e</sup> siècle lors de la rédaction d'une des constitutions les plus modernes qui fut pour l'époque, au point de mettre en fureur la Russie, l'Autriche et l'Allemagne qui ne purent supporter un tel texte, bien trop libéral au goût de ces puissances qui s'accordèrent sur un premier partage de la Pologne.

De l'époque tsariste datent les premiers pogroms dans le pays, la police russe s'arrangeant pour semer la zizanie entre Polonais et Juifs. De cette époque date le nationalisme polonais dont l'antisémitisme se développa encore une fois l'indépendance acquise le 11 novembre 1918.

Les Juifs jouèrent un rôle non négligeable lors de la Grande Guerre et bénéficièrent par conséquent du soutien du héros de l'indépendance, le général Józef Klemens Piłsudski, au point que les détracteurs nationalistes de celui-ci, à sa mort en 1935, le traitèrent de Juif parce qu'à l'assimilation ethnique qu'ils prônaient, le vieux général souhaitait l'« assimilation étatique », les citoyens étant jugés sur leur loyauté envers l'État polonais et non plus sur leur origine ethnique.

## Des mythes et des faits

Durant la Deuxième Guerre mondiale, de nombreux patriotes polonais tentèrent d'aider les Juifs des ghettos

en leur apportant victuailles ou armes. Andrzej Paplinski, guide et traducteur-interprète à Varsovie, rappelle qu'après-guerre, les Soviétiques avaient confisqué la parole polonaise. « *Et des documentaires, comme Shoah ou Holocaust, ont présenté les Polonais comme les suppôts des nazis à Auschwitz et dans les autres camps. Or, quand les Allemands arrivaient dans un village, ils réquisitionnaient auprès des administrations locales des hommes pour construire des baraquements et autres éléments neutres du futur camp ; les éléments sensibles —miradors, barbelés...— étaient bâties par les nazis. Aux yeux d'Hitler et de ses sbires, le Polonais ne valait pas beaucoup mieux que le Juif. Avant-guerre, c'est en Pologne que*



Après l'insurrection du ghetto de Varsovie, en 1943.

vivaient le plus grand nombre de Juifs ; en toute logique, on y a aussi dénombré le plus grand nombre de Justes parmi les Nations mais aussi, malheureusement, un grand nombre de collaborateurs des nazis, certains par convictions, d'autres pour sauver leur peau. Même au sein des ghettos, les Juifs ont connu cela ; à Lodz, le président du Judenrat a préféré organiser des convois pour, disait-il, tenter de sauver les mieux portants. Son confrère de Varsovie, après avoir reçu le même ordre des Allemands, se mit une balle dans la tête. Plus tard, son successeur organisa le soulèvement du ghetto à la mi-1943. Trois attitudes différentes pour un résultat effroyablement identique... »

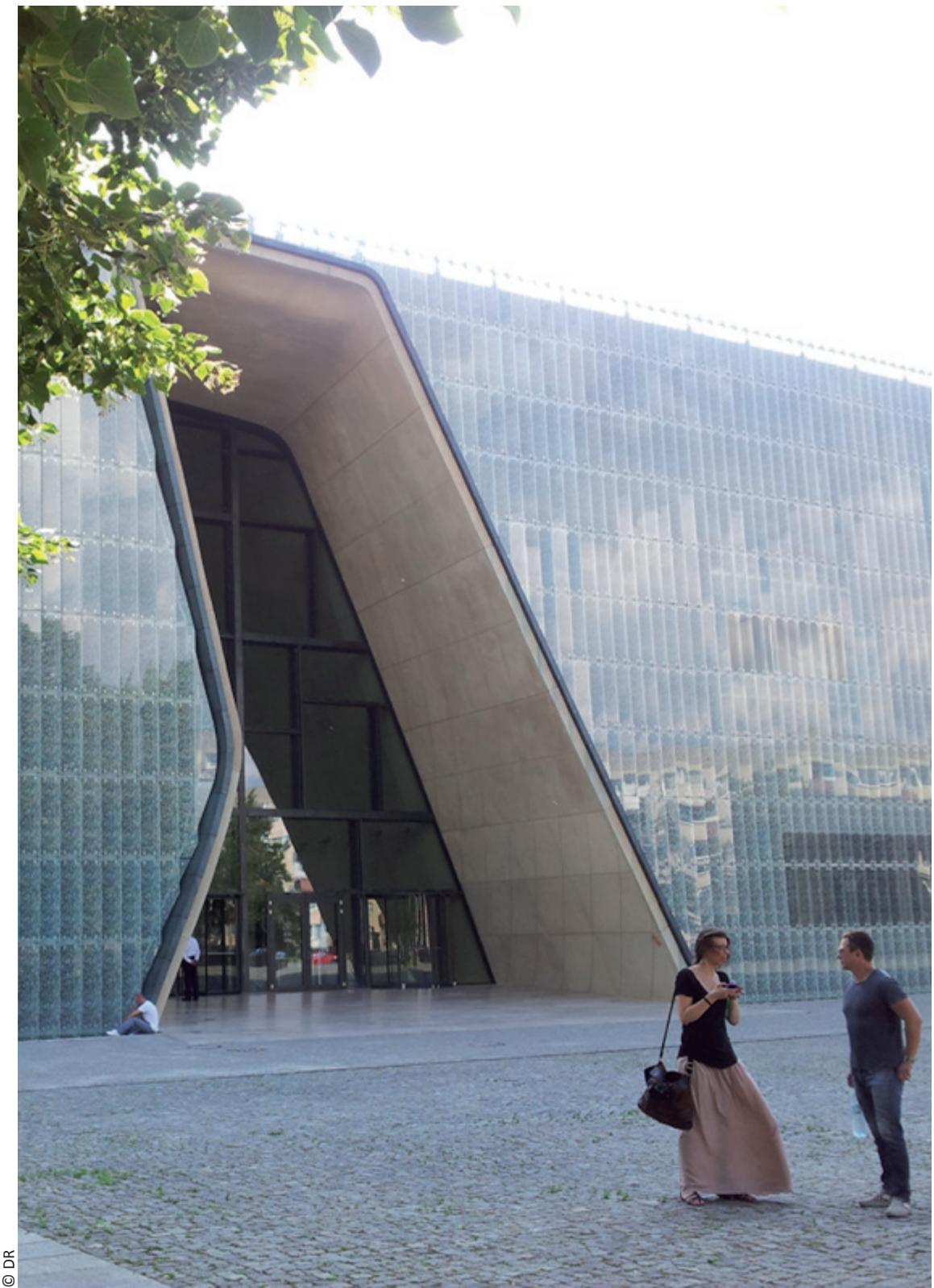
Après-guerre, le gouvernement communiste confisqua la parole des Polonais sur ordre de Moscou. On eut encore des mouvements violemment antisémites en 1968 mais, d'une manière générale, comme l'explique Jonathan De Lathouwer, président de l'Union des étudiants juifs de Belgique, « depuis la chute du Rideau de fer, en 1989, l'antisémitisme, dans les pays de l'Est, est clairement identifié comme étant une attitude de l'extrême droite ».

### Petits pas vers la sécularisation

Polonais supercatho ? Andrej Paplinski explique encore que le catholicisme a été un moyen de résistance contre les pouvoirs tsariste puis communiste. « Y compris dans ce symbole qu'est le Palais de la culture, offert à la Pologne par le grand frère soviétique au sortir de la guerre. Derrière l'architecture typique de l'ère communiste se cachent nombreux d'éléments de la culture polonaise, y compris religieuse, placés là par les archi-

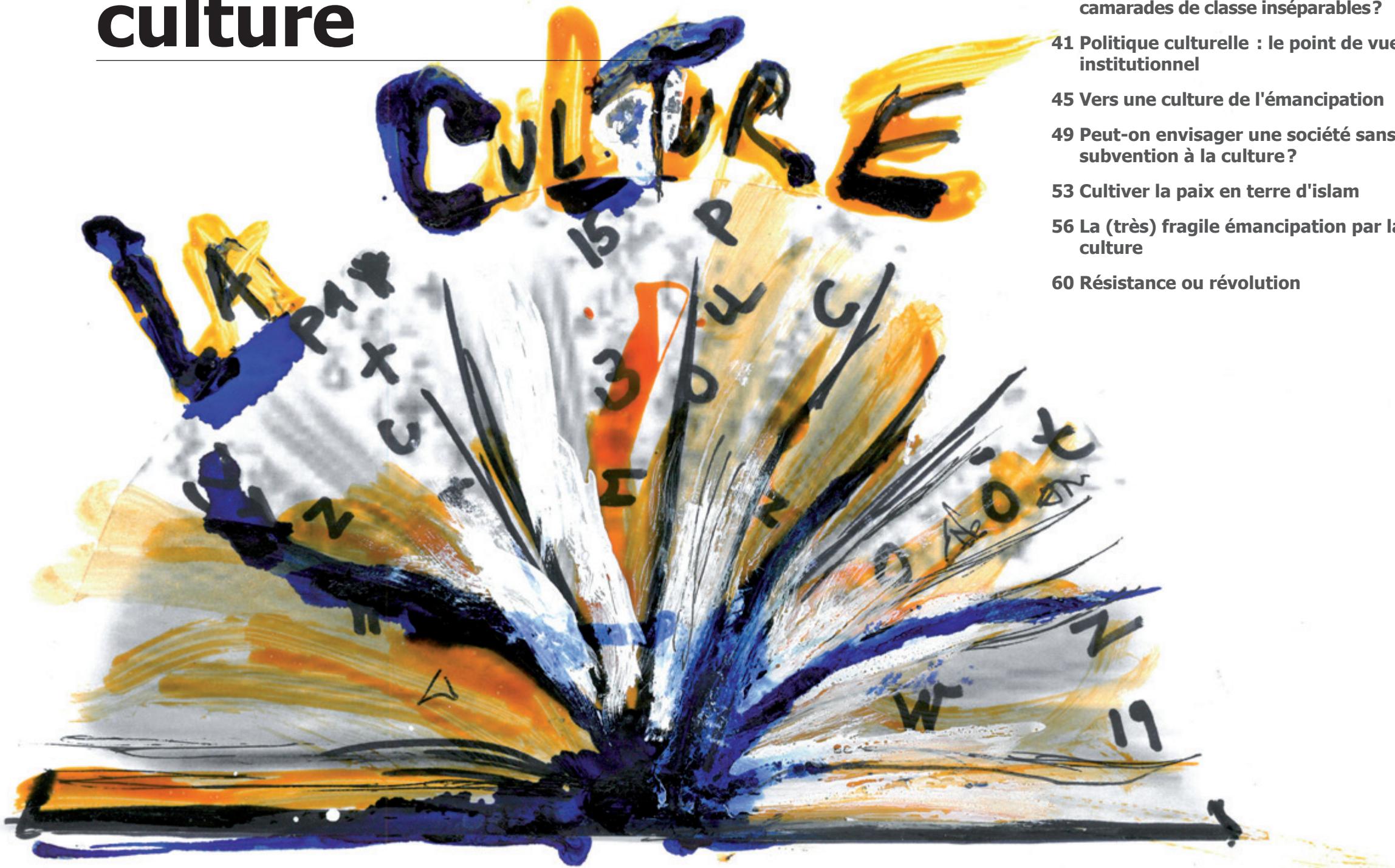
tectes et décorateurs, au nez et à la barbe des superviseurs soviétiques. »

Si l'arrivée d'un pape polonais en 1978 a rendu l'Église locale très voire trop puissante, on observe depuis le décès de Jean-Paul II, et plus particulièrement depuis 2010, l'émergence d'un courant anticlérical apparu au grand jour quelques mois après le crash ayant emporté 96 personnes à Sverdlovsk dont le président Lech Kaczynski, alors qu'une grande croix avait été plantée devant le palais présidentiel. Libéraux arrivés au pouvoir, catholiques modérés, laïques et anticléricaux se révoltèrent contre ce symbole. Depuis, on a eu droit aux 10% des voix récoltées aux législatives de 2011 par le mouvement lancé par Janusz Palikot, réclamant la séparation de l'Église et de l'État, soutenant la cause des femmes et celle des homosexuels et étant partisan de la légalisation de l'avortement et de la marijuana. En 2014, une étude menée par un institut de statistique de l'Église polonaise indiquait qu'en dix ans, la communauté catholique polonaise a perdu deux millions de fidèles. La Pologne demeure cependant le pays le plus catholique au monde, avec 92,2% se déclarant l'être encore. Un autre indice de cette diminution – relative – de l'influence de l'Église fut la défaite du conservateur Jaroslaw Kaczynski aux élections européennes de 2014, échec qui l'a conduit à se retirer de la course aux présidentielles de 2015 comme candidat du parti Droit et justice (PiS) face au président sortant Bronislaw Komorowski.



L'entrée du monumental Musée de l'histoire des Juifs de Varsovie, ouvert tout récemment.

# Je suis culture



- 31 La culture, cette pestiférée
- 34 Austérité culturelle vs urgence culturelle
- 38 Enseignement et la culture, des camarades de classe inséparables?
- 41 Politique culturelle : le point de vue institutionnel
- 45 Vers une culture de l'émancipation
- 49 Peut-on envisager une société sans subvention à la culture?
- 53 Cultiver la paix en terre d'islam
- 56 La (très) fragile émancipation par la culture
- 60 Résistance ou révolution

Alors que l'on cherche à ressouder le vivre ensemble par tous les moyens, il n'est pas idiot de se demander si ce qui nous lie, nous soude, nous rapproche, n'est pas ce qu'il est convenu d'appeler la culture.

Au-delà des définitions, la culture, il faut bien le constater, joue les parents pauvres dans notre société mercantilisée, où règne la loi du PIB et la dictature de la rentabilité. Alors que même dans une vision économico-centriste, la création culturelle peut devenir une marchandise à valeur ajoutée : à l'inverse du paquet de lessive et du bouquet de fleurs, elle constitue un investissement durable.

Le présent dossier part du postulat que la culture serait un instrument d'émancipation. Et dresse quelques constats qui devraient intéresser tous les acteurs de cet univers qui a parfois le tort –ou la contrainte– de vivre en autarcie.

Yves Kengen  
Rédacteur en chef

# La culture, cette pestiférée

« Quand j'entends le mot culture, je sors mon revolver », aimait à dire Goebbels. On a parfois l'impression que 70 ans plus tard, ce postulat fait toujours des émules.

Par Yves Kengen  
Rédacteur en chef

La culture, c'est quoi ? C'est la somme des connaissances d'un peuple, incluant ses traditions, son folklore, sa création artistique, sa langue, sa musique, sa religion le cas échéant... Or, l'usage du mot « culture », aujourd'hui, renvoie à bien d'autres signifiés. Elle s'impose comme un contre-pouvoir face à l'économie dominante; dès lors elle gêne. Il importe donc, pour le modèle dominant, de la discréderiter comme elle discrédite tout adversaire potentiel : appareil étatique, concurrent, syndicat...

## Parent pauvre

C'est que la culture porte en elle un formidable pouvoir de sédition. Incontrôlable, elle permet au peuple de réfléchir, d'envisager les réalités sous un angle libéré, de remettre en question les doxas économistes : attention, danger.

Il n'est dès lors pas étonnant que dans les médias, la culture occupe le siège peu envié du parent pauvre. Aux infos télévisées, elle arrive comme un pensum en fin de programme, et la brièveté des espaces

qui lui sont consacrés oblige les journalistes à se limiter à la culture de masse intéressant –potentiellement– le public le plus large. Dans les journaux, la culture se trouve aussi renvoyée dans les dernières pages, où elle cède une large place à la télévision, ses programmes et ses starlettes.

Les « émissions culturelles » sont de véritables ghettos, des espaces clos consacrés à ce sujet fétide car il faut bien en faire, de la culture, mais surtout, ne pas ennuyer le public avec ça aux heures de grande écoute. La culture, c'est pour les insomniaques et les pensionnés. Il ne viendrait à l'idée d'aucun programmateur de se dire, par exemple, que la culture, c'est l'essence même de ce qui fonde notre civilisation et qu'à ce titre, elle devrait être omniprésente dans l'ensemble des programmes d'une chaîne.

## Vive l'underground

Il est de bon ton de se moquer de la culture et de ceux qui la font, comme on se moque des communistes, des supporters de l'Union saint-gilloise



ou des écologistes. Certes, on peut glorifier les artistes populaires, peintres célèbres, écrivains gongourtisés, chanteurs du top 50. Et encore faut-il qu'ils puissent compter sur les services d'une bonne attachée de presse. Pour les autres, c'est le gouffre des émissions de la nuit. Et estimez-vous heureux ! Reste le réseau

underground, où se créent les avant-gardes, où la création se débride, où l'on n'a rien à perdre et donc tout à gagner à se démarquer autant que possible des modèles imposés. Ainsi s'impose aujourd'hui le *street art*, cette libre expression qui, sortie des caves et des cavernes de Lascaux, envahit les murs laids de nos cités

grisâtres d'images sans fard qui choquent le bourgeois.

Qu'est-ce qu'une société qui néglige sa culture ? C'est une société qui s'autodétruit, qui se fond dans un moule uniformisé, qui renonce à ses particularités et à son caractère. À cet égard, on doit constater l'absence presque absolue de la culture à l'école. Comme si ce n'était pas important, et en tout cas moins important que la géographie et les équations à trois inconnues. « Un Van Gogh, combien de millions ? » Voilà la culture que l'on enseigne.

Honte à nous qui laissons notre culture, le sang de notre peuple, se déliter, se diluer dans l'eau saumâtre de la sous-culture américaine et de l'*e-book* sélectionné par les algorithmes d'Amazon.com.

« *La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié* », a su dire Édouard Herriot. Si on oublie la culture, il ne restera bientôt plus rien. ↗

## « Nous sommes êtres en culture »

Une fois pour toute, évacuons l'idée que la culture puisse être une chose en soi, objectivable et extérieure à nous-mêmes et qu'il faudrait amasser ou dont il faudrait faire la preuve. La culture est dès lors qu'il y a des hommes et des femmes. D'où que nous soyons, que nous le voulions ou non, nous sommes êtres en culture. Elle nous est intrinsèque et revêt au moins pour ses formes les plus essentielles, des contours communs : une langue, des rituels, des traditions, une relation au monde et aux humains, des récits, des formes dessinées, gravées ou peintes, des musiques et des danses.

Cela nous constitue, individuellement et collectivement et ce n'est pas la moindre des puissances de la culture : elle est expérience radicalement singulière mais aussi aventure collective, inscrite dans la geste politique, économique et sociale des sociétés humaines depuis l'origine. La culture s'inscrit donc dans le temps ; elle est mémoire. Ce qui nous constitue culturellement lorsque nous naissions à ce monde vient d'avant nous. À nous, ensuite, de le transmettre. La culture s'inscrit dans l'espace,

colorée par les lieux familiers ou explorés et leurs résonances particulières. Les mouvements de l'histoire ont opéré de multiples brassages entre les cultures d'ici et d'ailleurs ; elles nous interdisent à jamais –et tant mieux– de prétendre à une quelconque pureté culturelle.

Il appartient à chacun de se cultiver, là où il est, libre de ses affinités et de ses préférences. Ce travail long et patient mené par chacun et chacune consiste à enrichir ses inscriptions culturelles premières au gré des découvertes et des expériences culturelles menées au long de la vie. Ce processus est l'aventure singulière de chacun mais parce qu'il est, en permanence, affaire de liens et d'expériences partagées, il construit pour chacun et chacune une capacité à s'inscrire en société, à y prendre une place, à la lire de manière critique et à en comprendre les mécanismes et les enjeux. Pour y exercer ensuite, en toute responsabilité, une action engagée, individuelle ou collective.

Par Sabine de Ville  
Présidente de Culture & Démocratie

# Austérité culturelle vs urgence culturelle

« Une société ne peut être vivante, vitale, liée, ouverte, sans vivre son histoire, ses histoires, sa mémoire, sans se nourrir de l'inventivité et de la compétence de ses artistes, de ses créateurs, sans soutenir ceux qui inventent les formes et les récits de demain et nous disent du monde ce que nous n'en savons pas encore. »<sup>1</sup>

Par Sabine de Ville  
Présidente de Culture & Démocratie<sup>2</sup>

L'association d'éducation permanente Culture & Démocratie fustigeait il y a quelques mois les mesures d'économies annoncées par le gouvernement à propos des institutions culturelles bicomunautaires et des établissements scientifiques fédéraux, en les qualifiant d'erreur et de faute « *contre l'éducation, contre la transmission, contre la mémoire, contre l'idée que nous nous faisons de la culture et du savoir* »<sup>3</sup>.

## La responsabilité culturelle du politique

Une manière de dire en creux qu'une politique culturelle éclairée est de nature à servir l'éducation, le savoir, la transmission, la mémoire et la création, toutes choses essentielles pour tisser les liens entre les hommes et les femmes, pour dessiner des mémoires partagées et des imaginaires multiformes mais communs. Une manière de signifier au politique la responsabilité qui est la sienne. Elle est double : assurer la protection et la diffusion éclairée de ce qui nous est transmis et créer les conditions d'une vie culturelle dyna-

mique, ouverte à toutes les aventures et à toutes les formes, et susceptible de nourrir l'imaginaire et l'inventivité de chacun.

Les politiques de la culture –mémoire et création– doivent se penser dans une logique d'ouverture à l'altérité. Elles ne s'inscrivent pas toujours dans cette logique. Il ne faut pas aller loin, ni dans le temps, ni dans l'espace, pour mesurer l'usage qu'ont fait ou que font certains gouvernements de la matière artistique et culturelle. Au XX<sup>e</sup> siècle, le régime nazi, le régime stalinien, notamment, ont fait émerger autoritairement une norme culturelle et artistique « aux ordres » du pouvoir. Soumission et domestication plutôt qu'invention et liberté. Ou invention et liberté malgré la soumission et la domestication, et quel qu'en soit le prix. Nombre de régimes autoritaires –comme la Chine de Mao ou le Cambodge des Khmers rouges– ont tenté d'anéantir toutes les formes culturelles dans une effrayante utopie du non-savoir et de la non-mémoire, témoignant en creux de la puissance émancipatrice de la culture.



Aujourd'hui, sans craindre des dérives de cette nature, Culture & Démocratie s'inquiète du resserrement culturel à l'œuvre en Hongrie et en Turquie et des atteintes aux libertés qu'elles supposent. L'association s'inquiète d'une appréhension de la culture par le politique qui ne lui consent aucune exception structurelle et néglige l'hypothèse d'un renouveau, précisément par la culture. Culture & Démocratie s'inquiète aussi, dans le cas des institutions culturelles fédérales, de ce qui peut motiver l'affaiblissement financier de celles-ci. Sans pouvoir la cerner, il ne semble pas impossible qu'il y ait là une manœuvre destinée à faire avancer, pour ceux qui la souhaitent vivement, une réforme radicale de l'État, réforme dont les leviers sont étroitement (aux deux sens du terme) culturels.

## Négligence des pouvoirs publics, relais du privé

Culture & Démocratie interpellait aussi le pouvoir politique à ce propos. En effet, si ce dernier contraint ou étouffe financièrement les opérateurs scientifiques et culturels qui « *portent au-delà de nos frontières l'éclat de notre recherche, de notre puissance artistique et de nos imaginaires* », le politique livre ce secteur au marché. La logique du marché est claire : échanges, compétition et profits. Si la vitalité culturelle des établissements publics peut se nourrir d'une coopération dûment pensée avec le secteur privé, celle-ci ne peut être l'issue obligée pour la survie de ces institutions. Culture & Démocratie refuse l'idée d'un secteur culturel livré, plus encore qu'au-

1 « Les coupes budgétaires imposées au secteur culturel fédéral, une erreur et une faute ! », communiqué de Culture & Démocratie, 18 novembre 2014.

2 Voir le site [www.cultureetdemocratie.be](http://www.cultureetdemocratie.be).

3 *Ibidem*.



jourd’hui, au dictat du marché et de la rentabilité.

#### L’assèchement n’est pas un projet culturel

« *C'est d'investissements dont ont besoin ces institutions, de rénovation, d'ambition, d'exigence, d'inventivité!* » Nous parlons d'un plan d'économie pensé par des comptables sans vision : au-delà de l'importance de faire vivre, pour eux-mêmes, les patrimoines scientifiques, musicaux et muséaux –et sur ce plan, quelques-unes des institutions visées ont un sérieux examen critique à conduire–, il s'agit d'en faire bénéficier de manière optimale le plus grand nombre. C'est une mission de service public à laquelle l'État ne peut se soustraire. Or on ne peut imaginer que

l'accès à ces établissements culturels et l'accès à la recherche ne soient altérés par l'ensemble des mesures envisagées. Cette évolution est inacceptable, particulièrement à l'heure où les statistiques en matière culturelle témoignent de ce que la démocratisation de la culture et la démocratie culturelle peinent à atteindre leurs objectifs. Ainsi, un rétrécissement des programmations, une éventuelle hausse des tarifs, la disparition de services jusqu'ici gratuits, la baisse des financements affectés à la recherche, autant de mesures probables aux conséquences désastreuses. À titre d'exemple, la contraction de l'activité qui vient d'être annoncée par La Monnaie –suppression de la danse et de l'opéra baroque– touche de plein fouet les publics –particulièrement les jeunes pour ce qui est de la danse–, les

créateurs concernés et toute l'activité économique que ceux-ci génèrent.

#### L’argument économique

« *À défaut de le faire pour des raisons strictement culturelles et artistiques –cette indigence-là, aggravée aujourd’hui, ne date pas d'hier– il faut le faire pour des raisons économiques. Nombre de gouvernements européens plus inspirés jouent cette carte, à raison.* » La chose est admise : le secteur culturel et artistique suscite une activité économique considérable, il contribue significativement à la croissance et au développement d'emplois, même s'ils sont trop souvent précaires. Il n'est pas difficile de mesurer l'impact économique pour la région bruxelloise et plus largement pour tout le pays si, au lieu d'être obligés au rétrécissement, les établissements culturels fédéraux étaient au contraire soutenus avec force par les pouvoirs publics pour poursuivre avec ambition et audace leurs missions de conservation, de recherche et de diffusion.

#### La culture, affaire de sens et de lien ou comment faire société

Enfin, pourquoi défendre des institutions culturelles, qu'elles soient fédérales ou non ? Pourquoi défendre, plus que jamais, la culture ? Nous empruntons une des réponses possibles à Laurie Hanquinet, docteur en Sciences sociales et politiques (ULB) et lectrice au département de sociologie de l'Université de York. Elle intervint très récemment au Palais des Académies, dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Europe. Elle y a esquissé les premiers résultats d'une

**La responsabilité politique est double : assurer la protection et la diffusion éclairée de ce qui nous est transmis et créer les conditions d'une vie culturelle dynamique, ouverte à toutes les aventures et à toutes les formes et susceptible de nourrir l'imaginaire et l'inventivité de chacun.**

recherche fondée sur l'étude approfondie des pratiques et consommation culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles<sup>4</sup>. Les personnes les plus investies sur le plan culturel sont les plus engagées dans la cité et dans les mouvements associatifs de tous types, ils privilégient les loisirs à caractère collectif, actifs et à dimension de partage. Il semble donc bien qu'il y ait un lien fort entre pratiques culturelles et engagement citoyen. Pour cette seule raison, et pour toutes les autres que nous avons évoquées ici, les gouvernements, fédéral ou communautaire, devraient se garder d'assécher le terrain culturel.

<sup>4</sup> Louise Callier et Laurie Hanquinet, *Étude approfondie des pratiques et consommation culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Observatoire des politiques culturelles, Bruxelles, 2012.

# Enseignement et la culture, des camarades de classe inséparables ?

N'est-il pas surprenant, si l'on y réfléchit un instant, qu'on puisse se poser la question de savoir si la culture et l'enseignement sont, oui ou non, indissociables ? Est-il, en effet, bien raisonnable d'envisager comme vraie l'hypothèse selon laquelle la culture peut être dissociée de l'enseignement et un enseignement séparé de la culture peut éduquer ?

Par Patrick Hullebroeck  
Directeur de La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente

L'enseignement n'est-il pas toujours, à la fois, une introduction, une initiation, une voie d'accès, à la culture, et en même temps, un bain de culture ? Comment pourrait-il en être autrement ? Que seraient une éducation et un enseignement qui ne seraient pas formation culturelle, comment pourrait-on former un individu cultivé sans le mettre en contact avec la culture ?

## La culture comme « Bildung »

Dans l'esprit des Lumières, la culture – celle de l'honnête homme –, à laquelle on accède par l'éducation, est intrinsèquement liée à l'idée d'émancipation. Le fait de se cultiver, et ainsi d'échapper au piège de l'obscurantisme, est en lui-même émancipateur. La culture de l'honnête homme est désignée en allemand par le mot *Bildung* dont il n'existe pas d'équivalent en français. Celui-ci inclut l'idée de la formation et de la culture de l'individu. La notion est intimement liée

au roman d'éducation, le récit de l'expérience de l'individu qui se conquiert lui-même et atteint à l'autonomie par l'acquisition de sa culture personnelle. En imaginant l'enseignement dissocié de la culture, voudrait-on dire qu'à l'école, on ne met plus en contact les individus avec la culture, au sens de la *Bildung*, et que la culture apprise à l'école n'est plus émancipatrice, qu'elle n'autonomise plus les individus, par la voie qui était celle des Lumières : l'instruction ?

## L'émancipation individuelle et collective

D'abord juridique, l'émancipation est, par extension, l'action d'affranchir (ou de s'affranchir), c'est-à-dire de libérer d'une autorité, de servitudes, de préjugés qui empêchent d'exercer le gouvernement autonome de la/sa vie. L'idée d'échapper à la sujexion signifie aussi que l'émancipation est le résultat d'un processus : la liberté est toujours à conquérir. Pour



les Lumières, cette conquête passe par l'éducation des individus, pas seulement d'une élite, mais de tous, c'est-à-dire du peuple en général. Car qu'est-ce qu'être émancipé et libre au milieu d'une foule ignorante et esclave ?

L'émancipation concerne ainsi autant les individus que les groupes. Parmi ceux-ci, il y a ce qu'on appelle en sociologie des « minorités ». Il faut entendre par là une collectivité de religion, de langue, de culture ou liée à l'origine qui se caractérise par un vouloir-vivre collectif, qui vit au sein de la population majoritaire d'un État et qui, à cause de ses affinités propres et de mécanismes d'exclusion, se trouve ou est éloignée de la population majoritaire. Pour les membres de ces groupes particuliers, l'émancipation aura pour objet de se libérer d'une double sujexion : celle qui résulte du fonctionnement de la société

globale et qui pèse sur leur groupe d'appartenance ; celle qui résulte du fonctionnement de la minorité elle-même. En fait, peu ou prou, nous avons tous à nous libérer de cette double sujexion. Pour atteindre le gouvernement autonome de notre personne, nous devons en effet tous trouver la bonne distance avec notre milieu d'origine et la société.

## « Kultur » et civilisation

Pragmatiquement, cette conquête de soi fait l'objet d'une véritable transaction avec notre environnement social et met en tension notre aspiration à l'autonomie et notre besoin d'intégration sociale. Elle constitue un véritable enjeu culturel, qui invoque d'autres dimensions de la culture que celles évoquées par la notion de *Bildung* : il s'agit plutôt, ici, de celles de la *Kultur*, c'est-à-dire de la culture en tant que civilisation, avec ses mœurs, ses

coutumes, ses valeurs, ses systèmes de croyances, etc. Il s'agit aussi, en regard du caractère communautaire (*Gemeinschaft*) de la culture, de sa dimension politique et citoyenne, c'est-à-dire, la culture juridique qui énonce des droits et des interdictions propres à la société (*Gesellschaft*) démocratique.

## **Que seraient une éducation et un enseignement qui ne seraient pas formation culturelle, comment pourrait-on former un individu cultivé sans le mettre en contact avec la culture ?**

Voudrait-on dire, ce faisant, en imaginant la culture dissociée de l'enseignement, que l'école ne favoriserait pas l'émancipation des individus à cause de la crainte dans laquelle elle pourrait se trouver de confronter les étudiants aux traditions culturelles et à la culture du droit des sociétés démocratiques, afin que s'opère la transaction nécessaire entre ce que je suis par héritage et ce que je veux devenir par choix, entre ce que je suis en tant que personne privée et en tant qu'acteur de la société, citoyen ?

### **La culture industrielle et institutionnalisée**

Mais peut-être s'agit-il encore de tout autre chose. Peut-être veut-on stigmatiser, en imaginant l'école séparée de

la culture, le fait que la culture adolescente, c'est-à-dire la culture industrielle de masse, ou sa contrepartie alternative, soit refoulée hors de l'école ? Ou encore, a-t-on à l'esprit les institutions et les protagonistes de la « grande culture » (la culture officielle, aurait-on dit dans une dictature) –théâtres, opéras, musées, expositions internationales, édition– que l'on ne trouve pas assez présents dans la vie scolaire ?

Mais, demandera-t-on, ces aspects de la culture, fortement marqués par la dimension économique et commerciale, sont-ils véritablement émancipateurs, et à ce titre, ont-ils légitimement leur place à l'école ? Ou doivent-ils davantage rester en marge de la vie scolaire, dans le domaine des loisirs, où ils retrouvent pleinement leur rôle émancipateur, à titre d'enrichissement personnel, de détente ou d'ouverture au monde et à la diversité des expressions ?

À ces formes de culture, appartient l'art provocateur des dessinateurs qui pratiquent le dessin d'humour. L'actualité récente nous a montré combien émancipateur peut être le recours à l'image, qui, par son caractère provoquant, dérangeant, oblige à penser, à réagir, à se positionner. Mais cette même actualité nous a montré, sous les balles des assassins, que ces mêmes images, si elles ne sont pas lisibles à ceux-là mêmes qui les regardent, cessent de donner à penser et d'émanciper. C'est pourquoi l'image –et plus généralement, la culture de masse– doit également trouver sa place à l'école pour que, apprenant à être lue, elle puisse, à son tour également, jouer son rôle émancipateur. 

### **Une interview de Joëlle Milquet**

# **Politique culturelle : le point de vue institutionnel**

Subsides, priorités, stratégie... Quelle vision politique pour la culture en Wallonie et à Bruxelles ? Éléments de réponse institutionnelle avec Joëlle Milquet, Vice-présidente du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ministre de l'Éducation, de l'Enfance et de la Culture.

Propos recueillis par Yves Kengen<sup>1</sup>  
Rédacteur en chef

**Espace de Libertés : Selon vous, existe-t-il une définition fédératrice de ce qu'est la culture ?**

**Joëlle Milquet :** Une définition fédératrice signifierait qu'il existe une sorte de vérité culturelle partagée par tous. Je ne pense pas que cette définition existe. La culture est le fruit d'idées, d'émotions, de découvertes, de pratiques et d'usages, partagés ou non, qui constituent le fondement de toutes les sociétés humaines, l'âme de toute civilisation. La dimension fédératrice consiste avant tout à reconnaître l'importance de cette dimension, à être curieux, attiré par le « beau », sensible aux émotions ou au sens exprimés par la musique, la danse, la littérature, la peinture, le spectacle, etc. Malgré la diversité des cultures, il y a, à travers elles, ce point de rencontre fédérateur entre les êtres qui ressemble à l'ADN intérieur de l'espèce humaine.

**Quel est, selon vous, le rôle des pouvoirs publics vis-à-vis de la culture et de l'expression artistique en particulier ?**

Le politique n'est pas là pour dicter ce qu'elle doit être, mais simplement pour faire en sorte qu'elle soit, de manière libre et émancipée ! Certains vous répondront que les pouvoirs publics servent avant tout à financer les initiatives des acteurs du monde artistique. Certes ce rôle est important, mais il ne doit pas occulter l'autre face de ce pouvoir qui consiste d'abord à rendre possible cette expression en l'accompagnant en la faisant émerger, mais aussi en rendant l'expression artistique accessible au plus grand nombre soit comme acteurs ou comme spectateurs, lecteurs ou autres «utilisateurs» de culture.

**Pourriez-vous définir, en quelques mots, la politique culturelle prévue par le gouvernement de la FWB ?**

<sup>1</sup> Cette interview a été réalisée par courriel. D'où le manque de réactivité quant aux réponses, les questions étant posées à l'avance toutes ensemble ; ce qui donne un caractère général assez figé dont le lecteur voudra bien nous excuser.



Mieux soutenir la création et les artistes, simplifier et moderniser le paysage culturel et adapter notre offre culturelle aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle.

**Quelles seraient les conditions à réunir pour que la culture et les arts soient un vecteur d'émancipation des citoyens ?**

La démocratie culturelle sera également au centre de mon action. D'abord en renforçant la place que doivent prendre la culture et les arts dans le monde scolaire, mais aussi, plus globalement, en renforçant l'acc-

essibilité et la sensibilisation des publics les plus défavorisés, la décentralisation des lieux de diffusion, l'intégration de la révolution numérique, etc.

**À qui appartient-il de faire en sorte que ces conditions soient réunies ?**

C'est le rôle des institutions publiques, mais aussi culturelles. La culture n'est pas un privilège hermétique pour certains *happy few* et être populaire ou avoir du succès citoyen n'est pas une injure... ou nécessairement synonyme de nivellation par le bas.

**On subventionne beaucoup d'initiatives culturelles, mais la plupart des artistes et des créateurs ont le sentiment que cette aide ne leur profite pas, que ce sont surtout des structures de diffusion qui en bénéficient. Seriez-vous partisane d'un système de subvention en vertu duquel le pouvoir subsidiant aiderait les créateurs bénéficiaires par l'acquisition d'œuvres, selon une convention préétablie entre les parties**

C'est un engagement que j'ai pris dès le début de mon mandat : infléchir les moyens alloués aux grandes institutions culturelles pour que les créateurs en soient les premiers bénéficiaires. Il n'est pas normal que l'artiste soit toujours le dernier à être aidé et reconnu alors qu'il est le maillon dont le monde culturel ne pourrait absolument pas se passer.

**Pensez-vous que la culture constitue un marché capable de s'autoréguler ?**

Il s'agit, et il faut y veiller, d'un marché très particulier puisqu'on touche à des éléments qui n'ont – littéralement – pas de prix. L'œuvre culturelle ne peut jamais être considérée comme un service ou un objet comme un autre. Je suis une grande partisane de l'exception culturelle, ce qui ne signifie pas que l'on ne doit pas investir intelligemment dans les économies créatives et culturelles.

**De nombreuses études brandies par les professionnels de la culture semblent indiquer qu'il s'agit d'une source importante de revenus directs et de retombées indirectes (tourisme, par**

**exemple). D'autres estiment que la culture est l'essence, le ferment et le ciment d'une civilisation. Pourquoi a-t-on coutume de sabrer les budgets de la culture avant tout autre subvention, celles allouées à l'économie privée ou au sport par exemple ?**

Une étude commandée par le Groupe européen des sociétés d'auteurs et compositeurs (GESAC) à Ernst & Young a démontré le poids économique du secteur culturel et créatif en Europe. L'industrie culturelle et créative (journaux, magazines, livres, musique, spectacles, télévision, radio, cinéma, jeux vidéo, arts visuels, architecture, publicité) pèse 535,9 milliards d'euros, soit 4,2% du PIB européen en 2012 et emploie 7,1 millions de personnes, ce qui en fait le 3<sup>e</sup> employeur de l'Union européenne, derrière la construction et l'Horeca. En ce qui concerne la Fédération Wallonie-Bruxelles, le budget est en augmentation et les mesures de maîtrise minimes. Je rappelle à ce titre que si on compare chez nous les efforts demandés avec ceux qui ont été imposés en Flandre, au niveau fédéral, ou si on les compare au niveau européen, la culture en Belgique francophone a été protégée. C'était ma volonté !



# Vers une culture de l'émancipation

Non seulement la culture ne conduit pas nécessairement (c'est à dire en soi et par essence) à l'émancipation de l'être humain mais plus encore –et pour autant que nous puissions en juger par les traces qui nous en restent–, la majorité des cultures produites par l'humanité vise principalement à assujettir les êtres humains plutôt qu'à les émanciper.

Par Roland de Bodt  
Écrivain et directeur de recherches à l'Observatoire des politiques culturelles

Sur le plan des politiques culturelles, il est tout à fait problématique de soutenir que la culture conduit nécessairement (par nature) au bien, au juste, à la tolérance, à la cohésion sociale et à l'émancipation des êtres humains. Ce sont des sophismes; de telles certitudes sont bien pensantes, elles nous aveuglent et nous empêchent de comprendre les enjeux du travail culturel au sein de la société présente; et plus particulièrement encore, elles nous empêchent d'identifier les conditions particulières et spécifiques dans lesquelles la société peut envisager de telles finalités culturelles.

## La culture de l'émancipation : récente et minoritaire

Ainsi le machisme est une culture, le racisme est une culture, le nucléaire est une culture, la rentabilité économique est une culture, l'impérialisme est une culture, les technologies sont des cultures, etc. Dans leurs fondements

principaux, ces cultures instaurent la soumission des habitants de la planète et elles contribuent à l'établissement de systèmes de domination qui permettent globalement à certains de tirer profit et de jouir de l'assujettissement d'autrui. La production d'une culture qui vise universellement à l'émancipation des êtres humains est récente; si elle nous vient du bouillonnement philosophique du «siècle des Lumières» (1650-1750), elle n'apparaît explicitement qu'après la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui encore, seule une part –que je me représente comme minoritaire– de la production culturelle de l'humanité vise un objectif aussi édifiant: «*Toute personne, en tant que membre de la société, a le droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité [...]»<sup>1</sup>; formulation qui n'est pas sans évoquer les principes originels pour fonder une politique*

<sup>1</sup> Article 22 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948.

universelle de l'émancipation de l'être humain.

### Le machisme est une culture

Un exemple: le machisme est une culture plusieurs fois millénaire et très largement répandue aux quatre coins de la planète; elle traduit un choix de société; que cela nous plaise ou non, ce choix est raisonné, savamment documenté et minutieusement construit. Il organise les rapports de pouvoirs: du point de vue de ses adeptes, la culture du machisme consiste à reconnaître comme «juste» et «naturel» de soumettre les femmes et les jeunes hommes à la domination des êtres humains mâles adultes.

Le machisme n'est pas une «non-culture» ou une culture «non cultivée»; tout au contraire, il a constitué un paradigme éthique (l'usage culturel commun) très complexe qui a structuré les représentations culturelles, morales, économiques et sociales de plus d'une centaine de générations; il a servi à instituer l'exercice de la souveraineté, de la légitimité, de la responsabilité et de la justice dans les sociétés qui l'avaient assimilé; la justification du machisme est inscrite profondément dans les réflexes culturels des populations –et même probablement, après une si longue pratique (et sur base des résultats les plus récents de la recherche en sciences biologiques), devrions-nous reconnaître que cette culture du machisme est inscrite, de manière organique, dans les gènes de ces populations; de génération en génération, il se reproduit et il est (re)suscité par les mythes qui hantent leurs imaginaires, par les grands récits qui fondent ce qui a de la valeur au sein de la société;

le machisme a été un présupposé à tous les raisonnements de la délibération politique, un prérequis de l'activité judiciaire et l'une des structures culturelles ordinaires du droit de leurs cités. Ainsi, de mon point de vue, celle ou celui qui s'intéresse au travail de la culture aurait intérêt à reconnaître que la culture du machisme a été l'un des fondements les plus solides de l'établissement de civilisations plusieurs fois millénaires de par le monde; parce que c'est au départ d'une telle reconnaissance qu'il devient possible de poser la possibilité de changer la culture du choix pour une société plus égalitaire.

C'est pourquoi le passage d'un ordre culturel machiste à un ordre culturel construit sur l'égalité des hommes et des femmes n'est pas un mouvement qui consiste à quitter un état de «non-culture» (le machisme) pour entrer dans un état de «culture» cultivée (l'égalité homme/femme); car, comme on le voit bien dans cet exemple, c'est un mouvement culturel de fond, qui postule un nouveau choix de société. Et je prends cet exemple, notamment parce que cette égalité entre l'homme et la femme est, à mes yeux, la condition première d'une culture de l'émancipation des êtres humains.

### Rendre lisibles les choix culturels de société

Il me paraît donc inexact de soutenir que ce changement de paradigme consiste à permettre l'accès des populations à une culture dont elles auraient été précédemment privées. Le problème m'apparaît radicalement autre: il ne s'agit pas tant de palier un



«manque de culture» que de transfigurer les contenus les plus structurants des cultures et d'inaugurer une manière nouvelle de vivre pour soi et de vivre ensemble. Dès lors, les objectifs et les moyens d'une telle politique devront nécessairement prendre ces réalités en compte; y compris les résistances culturelles à ce changement de paradigme.

Sur un plan méthodologique, ces deux attitudes, qui consistent à ne pas reconnaître le machisme comme «culture cultivée» et à soutenir que la culture vise «naturellement» à l'émancipation des êtres humains posent des problèmes et handicapent la pensée. De telles formulations ne nous aident pas à rendre visibles les choix culturels qui fondent les représentations profondes,

l'organisation et le fonctionnement de la société. Si, après plusieurs millénaires de machisme et comme un certain nombre d'entre nous s'y emploient, nous voulions construire un monde où les femmes et les hommes deviendraient égaux, cela constituerait un changement fondamental d'éthique (usage culturel commun). Une telle ambition nécessiterait une métamorphose essentielle de la culture de la société, un travail culturel intense et soutenu, mené avec constance et détermination tout au long de plusieurs générations, pour transformer les grandes narrations et la littérature de référence, réformer les lois, inventer et valider de nouveaux usages collectifs, transformer les réflexes individuels et les pratiques, modifier la culture des gènes, etc. et aussi légitimer et relégitimer ces métamorphoses, nommer les difficultés que ces changements entraînent inévitablement, évaluer, dépasser...

### **Quelles conditions pour une culture de l'émancipation ?**

Or, si donc –et comme nous venons de le voir– la culture ne conduit pas nécessairement à l'émancipation de l'être humain; il reste qu'elle peut y contribuer sous certaines conditions. C'est bien la réflexion sur l'identification et l'énonciation de ces conditions qui constitue les bases les plus fondamentales du travail de l'action culturelle et de l'élaboration des politiques culturelles.

Si nous voulions structurer la maison-monde par une culture majoritaire de l'émancipation des êtres humains, de tous les êtres humains, cela signifierait que nous voudrions transformer en profondeur la situation actuelle : réformer

les institutions et les pratiques actuelles de la maison-monde, son économie et les relations qu'elle génère entre les êtres humains. Vouloir que la culture minoritaire de l'émancipation devienne une culture majoritaire et planétaire demande un plan de politique culturelle mondiale. Il s'agit bien de transformer, dans leurs fondements, les conditions de l'exercice de la culture, c'est-à-dire de réformer et reformuler les analyses, les diagnostics, les instances, les organisations, les postures, les procédures et les modes opératoires, les finalités, les garanties, les législations et le calendrier de la société présente. Et cette orientation nouvelle devrait être maintenue pendant plusieurs générations pour qu'un effet durable s'installe dans les structures les plus essentielles de la culture des populations. Dans une telle perspective, il nous appartiendrait, par exemple, de reprendre à nouveaux frais ce qu'il y aurait lieu d'entendre par la culture de la liberté, par celle du développement, de la démocratie, de l'enseignement, des institutions, etc.

Même si, sur un plan minoritaire, des avancées non négligeables sont engrangées par un certain nombre d'opérateurs culturels subventionnés, sur un plan majoritaire mondial, il me semble que nous sommes encore bien loin du début de la pensée d'un tel chantier et *a contrario*, il m'apparaît clairement que toute l'économie de la maison-monde y contrevient structurellement car elle vise, de manière dogmatique, l'assujettissement de la plus grande part des individus à l'enrichissement de quelques familles. Mais comme « *il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre* » : avançons! 

# **Peut-on envisager une société sans subvention à la culture ?**

La question qui sert d'intitulé à cet article se décompose en réalité en deux sous-questions. Premièrement, la culture a-t-elle besoin de l'argent public pour exister ? Deuxièmement, de la même manière qu'il est tenu d'assurer un revenu minimal à chacun, l'État doit-il assurer un accès à la culture ?

Par Corentin de Salle  
Juriste et philosophe

**Beaucoup d'artistes ne peuvent vivre de leur art. Mais cela ne signifie pas qu'ils ne peuvent pas produire des œuvres culturelles.**

nation de la classe marchande. Peu à peu, les artistes s'affranchirent des ateliers pour répondre à des commandes plus ambitieuses. On décrit souvent les personnes qui ont financé l'art florentin comme des mécènes. En réalité, ce furent d'abord et avant tout des clients qui payaient pour des biens et des services. Le rôle des Médicis comme promoteurs de l'art florentin a souvent été mal compris et surestimé. Dans un premier temps, ils étaient simplement des clients fortunés. Côme l'Ancien, qui contribua le plus au financement des arts, le fit avec ses fonds privés.

Les artistes de la Renaissance les plus renommés vendaient leurs travaux à une grande variété d'acheteurs de la ville, de la péninsule italique et de différents pays d'Europe du Nord (riches marchands, églises, comités, monastères, couvents, guildes commerciales, municipalités, classe des propriétaires, etc.). Au XVII<sup>e</sup> siècle, la nouvelle république hollandaise devint le pays le plus riche du monde et le centre mondial du commerce. Le capitalisme hollandais a fourni au marché de l'art une solide classe moyenne supérieure qui transforma ses habitations en petites galeries d'exposition. Même les paysans et les fermiers achetaient des tableaux. En France, c'est à partir des années 1870 que les artistes parvinrent à vivre et même à s'enrichir en vendant leurs peintures à des particuliers en dehors du réseau du Salon. Des marchands d'art entreprenants créèrent ce nouveau marché. La prospérité industrielle américaine créa une nouvelle catégorie de collectionneurs : des hommes d'affaires qui amassèrent des collections comparables ou même supérieures à celles des anciens rois. La peinture américaine prit alors le leadership dans le monde de l'art à partir de 1950. New York City devint le point central. Quantité de peintres européens migrèrent en Amérique pour échapper à la guerre. Le prestige grandissant des peintres américains renforça New York dans son rôle de centre du monde de l'art.

Il est vrai que beaucoup d'artistes ne peuvent vivre de leur art. Mais cela ne signifie pas qu'ils ne peuvent pas produire des œuvres culturelles, bien au contraire. Les fondations privées, les universités, les dons de proches, les pro-

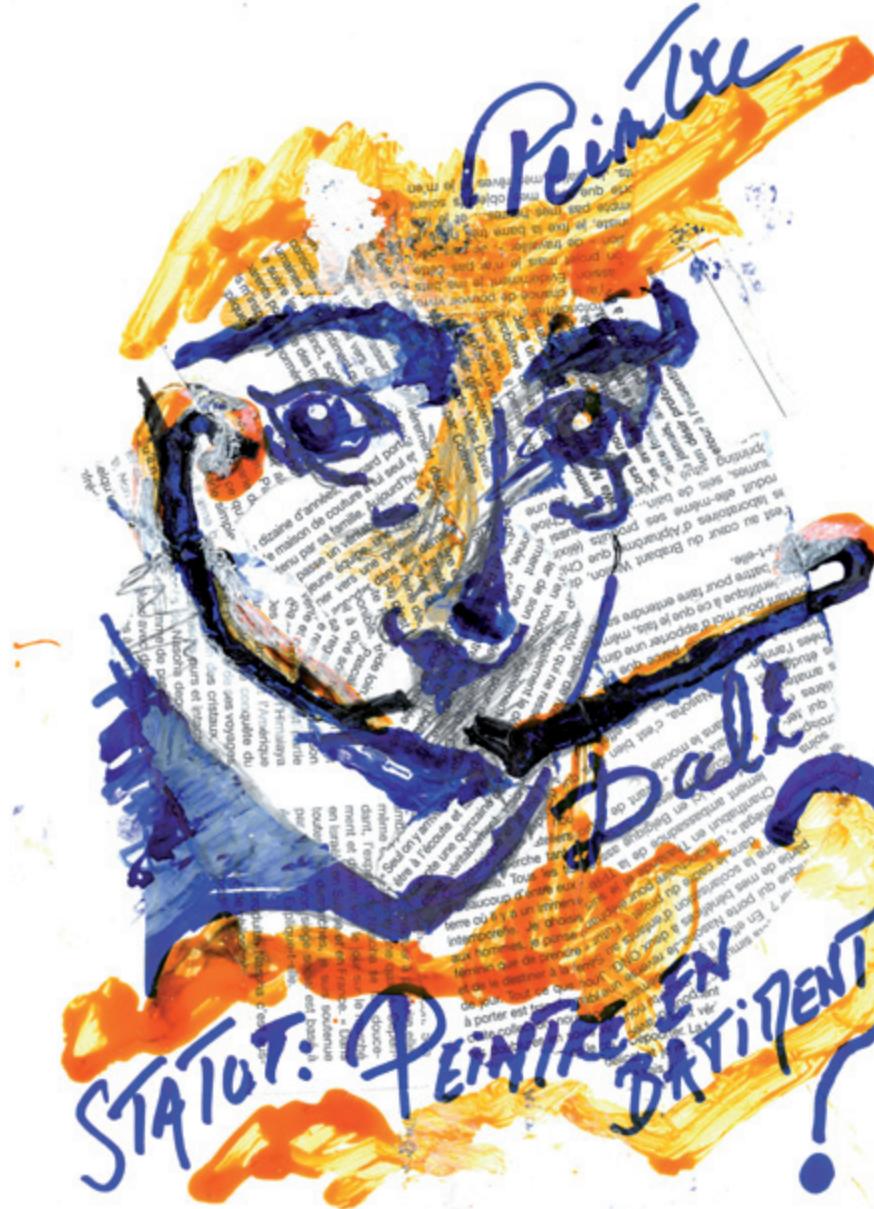
## Il existe une multitude d'alternatives au financement public de la culture.

fessions annexes, etc., sont autant de choses qui ont permis et permettent aux artistes de créer.

### Mozart pour exemple

Actuellement, la plupart des institutions culturelles en Belgique dépendent des subsides. Sont-elles, par leur nature même, condamnées à être non rentables ? Ceux qui défendent cette idée se réfèrent habituellement aux travaux de l'économiste Baumol. L'argument est le suivant : la croissance économique entraîne une « maladie des coûts » (également appelée « loi de Baumol ») qui affecte le secteur des services et notamment la production artistique. Selon Baumol, l'art ne bénéficie pas des retombées du progrès technique à un degré équivalent. Il fallait 40 minutes pour exécuter un quatuor à cordes de Mozart en 1780 et il faut toujours 40 minutes aujourd'hui. Comme les salaires augmentent de manière générale, le prix relatif de la production artistique augmente en conséquence.

Ce raisonnement a été réfuté par nombre d'auteurs (Heilburn, Cowen, Towse, Elgar et Cheltenham, etc.). Il est surtout totalement démenti par les faits. Quantité de grands opéras, orchestres, théâtres et institutions dédiés à la haute culture un peu partout dans le monde sont rentables car



gérés avec intelligence et imagination. Il faut toujours 40 minutes et 4 personnes pour jouer le quatuor à cordes de Mozart mais on peut le diffuser en direct auprès de millions de personnes. Les gens, désormais motorisés, peuvent

venir de loin pour assister à un concert. On peut enregistrer la performance et la vendre (les coûts de reproduction ont constamment diminué). On peut aussi –n'en déplaise à certains– augmenter le prix du ticket, capter de nouveaux

publics, etc. Jamais, de son vivant, Mozart n'a été autant écouté et diffusé qu'aujourd'hui. Jamais le patrimoine musical mondial n'a été aussi accessible. Jamais les artistes n'ont pu bénéficier d'autant de sources d'inspiration et de nouvelles idées, ce qui accroît d'autant plus leur productivité : un quatuor en 1780 pouvait jouer Haydn et Mozart. Il peut aujourd'hui jouer Beethoven, Brahms, Bartók, Chostakovitch, mais aussi Jimi Hendrix.

### **Et le public dans tout ça ?**

Venons-en à la seconde question : l'État est-il tenu d'assurer l'accès de tous à la culture ? Oui. À mes yeux, une politique culturelle n'a de légitimité qu'à la condition d'avoir pour bénéficiaires les citoyens dans leur ensemble et non pas les artistes en particulier.

Un autre monde culturel est possible. Prenons l'exemple des États-Unis, pays sans ministère de la Culture. Une immense coalition d'entreprises privées, d'agences publiques, d'institutions à but non lucratif, de riches philanthropes, d'universités, tous autonomes, finissent par faire « politique ». Par ailleurs, un système fiscal très avantageux assure une indépendance financière à quantité d'acteurs culturels. Le résultat ? Deux millions de personnes aux États-Unis vivent directement de la culture. Aucun autre pays au monde n'affiche un tel pourcentage d'artistes au sein de sa population. Cette culture de masse s'impose-t-elle au détriment de la culture classique et élitiste ? Non, à côté des blockbusters d'Hollywood, les États-Unis comptent 1 700 orchestres symphoniques ; 7,5 millions de tickets

d'opéra y sont vendus chaque saison et les musées y enregistrent environ 500 millions de visites annuelles. Les films d'auteur à « microbudget » sont beaucoup plus répandus dans ce pays qu'en Europe et les « petits » trouvent des créneaux spécifiques. D'ailleurs, ce sont souvent les minorités culturelles qui mènent l'innovation artistique.

Est-ce à dire que ce modèle est transposable en Belgique ? Pas tel quel, évidemment. Mais cet exemple et quantité d'autres prouvent l'inanité des raisonnements fatalistes. Il existe une multitude d'alternatives au financement public de la culture. Ainsi, une Fondation pour les arts pourrait servir d'intermédiaire entre les donateurs (personnes physiques) et les artistes et projets artistiques tout en permettant aux donateurs de choisir directement l'artiste ou le projet artistique bénéficiaire. On pourrait également relever le plafond des montants fiscalement déductibles dans le secteur du mécénat comme ce fut le cas en France en 2003 par la loi Aillacon (avec une multiplication par 5 des donations du secteur privé), diminuer la TVA sur le livre numérique (21 à 6%) ou encore soutenir démocratiquement la demande culturelle des publics grâce à une « carte culture »<sup>1</sup> [...] Enfin, il faut mettre fin aux entraves au commerce culturel. Loin de nuire à sa spécificité, le commerce et le libre échange permettent à une culture de vivre et de se réinventer en permanence. Inversement, c'est quand on veut « protéger » une culture qu'on la fige et qu'elle meurt... 

<sup>1</sup> Une carte culture existe déjà en FWB mais uniquement pour les étudiants inscrits dans l'un des établissements du Pôle, NDLR.

# Cultiver la paix en terre d'islam

Du 28 octobre au 2 novembre 2014, les villes algériennes d'Oran et de Mostaganem ont accueilli le premier Congrès international féminin pour une culture de Paix (CIFCP).

Par Aicha Ayari  
Journaliste

Envisagé par ses fondateurs comme une plateforme fédératrice d'un Mouvement féminin international (MFI) porteur d'espérance, d'un islam de paix et d'une culture de paix, le Congrès international féminin pour une culture de paix (CIFCP) est le fruit d'un long processus de réflexion. Son ambition est de faire émerger et de mettre en œuvre les conditions qui permettent de retrouver l'harmonie du genre entre le féminin et le masculin dans un contexte où la place des femmes reste largement sous l'emprise des dictats religieux, sociaux et patriarcaux. Les véritables enjeux sont ceux de la relecture des textes coraniques par des femmes et le recours à des arguments théologiques pour faire avancer la lutte pour les droits de la femme.

Cette rencontre mondiale s'est déclinée autour de cinq axes de travail : « Féminin : regards croisés », « Féminin : éthique et éducation », « Féminin : tradition et modernité », « Féminin : voilement et dévoilement » et « Féminin et culture de paix ». Parmi la cinquantaine d'intervenants, on a noté la présence de grandes figures internationales de la lutte pour l'amélioration des

conditions de la femme telles qu'Imane Hayef<sup>1</sup>, Wassyla Tamzali<sup>2</sup> ou encore Hoda Mahmud Darwish<sup>3</sup>. La tenue de cette conférence en terre musulmane représente un double symbole : la preuve que les valeurs universelles ne connaissent pas de frontières et que des réponses concrètes peuvent être trouvées à la problématique des droits des femmes dans les pays musulmans.

### **Une lecture réformiste du Coran**

Au cœur du MFI, les femmes seraient des actrices proactives du changement dans des domaines variés tels que l'éducation, le développement socio-économique, la gestion des conflits et les processus de démocratisation. Dans ce contexte, la culture de paix et le vivre ensemble deviennent le dénominateur commun de la lutte des femmes en termes de droits et d'émancipation.

Plus spécifiquement, cette dynamique engage une réflexion sur le rôle de la femme dans les sociétés musulmanes et sur la promotion d'une lecture progressiste des textes sacrés. En effet, pour beaucoup, dont Asma Lamrabet<sup>4</sup> et Iqbal Gharbi<sup>5</sup>, les réels enjeux sont ceux de la relecture des textes

<sup>1</sup> Coordinatrice nationale des programmes Algérie pour l'ONU Femmes.

<sup>2</sup> Avocate, figure du féminisme en Algérie et co-initiatrice de l'Appel des femmes arabes pour la dignité et l'égalité lancé le 8 mars 2012.

<sup>3</sup> Doyenne de l'Institut d'études et de recherches asiatiques à l'Université Zaqqaziq en Égypte.

<sup>4</sup> Présidente du Groupe international d'études et de réflexion sur femmes et islam (GIERFI).

<sup>5</sup> Directrice de la chaîne d'anthropologie religieuse à l'Université Zitouna à Tunis et présidente de la Ligue tunisienne de défense des libertés académiques.



coraniques à partir d'une approche réformiste menée par des femmes qui récusent l'étiquette de « féministe islamiste ». Asma Lamrabet « déconstruit les interprétations archaïques et les préjugés nés d'une lecture littéraliste du Coran » et démontre, arguments à l'appui, que l'interprétation traditionnelle n'est plus valable à notre époque. Cette

figure de la pensée réformiste analyse le livre saint de l'islam d'une manière critique, approfondie et contextualisée. Ainsi les questions, notamment, du voile, de l'héritage, du mariage, du rôle des femmes dans les mosquées sont appréhendées à partir de l'approche « droits de l'homme ». Dans le même sens, Iqbal Gharbi regrette que

la spiritualité de l'islam et son humanisme aient été supplantés par une lecture littéraliste des textes sacrés et des débats stériles. À l'instar d'Asma Lamrabet, Iqbal Gharbi considère que dogme et modernité sont compatibles. Pour cette dernière, il s'agit d'entamer un processus de réflexion et d'interprétation qui prenne en compte les réalités des sociétés modernes. Parallèlement, cette islamologue tunisienne prône une « *approche plus équitable en matière d'octroi de la pleine citoyenneté aux femmes* ». Enfin pour ces deux postures du réformisme, la violence qui émane des discours patriarcaux, rétrogrades et réactionnaires doit être déconstruite. Car, souvenons-nous que les valeurs universelles sont inséparables des aspirations féminines. Par ailleurs, l'histoire montre que le rôle des femmes notamment, dans les processus d'indépendance et de démocratisation, est crucial mais que, dans bien des cas, leur participation n'a pas été valorisée. Tant dans la sphère privée que dans la sphère publique, les droits des femmes commencent par la reconnaissance de leur dignité et de leur liberté. Ceci suppose une forte volonté politique prête à engager des réformes conséquentes, par exemple du système éducatif car, comme le rappelle l'Unesco, les deux tiers des adultes analphabètes (16%) dans le monde sont des femmes.

Nombreux sont ceux qui considèrent que le CIFCP est une énième rencontre sans suite concrète. Certes, à l'issue des débats, aucune mesure phare n'a été adoptée à l'exception d'une déclaration commune demandant à l'ONU d'instaurer une journée mondiale du vivre ensemble. Cela dit, ce Congrès a

## **La problématique des droits des femmes est désormais vue sous le prisme du sacré. Une approche pertinente et prometteuse pour l'évolution des mentalités.**

le mérite de réunir toutes les femmes qui réfléchissent à la reconnaissance et à la valorisation de leur place à l'échelle du monde arabe et de la scène internationale. Il porte un message sans frontière où la problématique des droits des femmes est désormais vue sous le prisme du sacré. Une approche pertinente et prometteuse pour l'évolution des mentalités, l'émancipation des femmes et leurs droits les plus fondamentaux. En effet, de nombreux préjugés, croyances, pratiques, attitudes, obligations, restrictions, conflits et autres replis identitaires sont légitimés, expliqués et pérennisés par des éléments de type religieux.

Enfin, dans un monde où l'individualisme est croissant, la culture de paix apparaît comme une transformation de l'être qui passe de la culture du « je » à celle du « nous », ainsi la « société du vivre chacun pour soi » laisse place à la « société du mieux vivre ensemble ». Un processus de transition dont le monde actuel ne pourrait se passer !

# La (très) fragile émancipation par la culture

Crée pour favoriser l'accès des publics « fragilisés » à la culture et leur émancipation par ce même moyen, l'ASBL Article 27 est aussi victime de son succès... et risque quelques effets pervers face auxquels il importe de rester vigilant. Surtout au vu de l'inévitable explosion du nombre de personnes à très bas revenus...

Par Frédéric Vandecasserie  
Journaliste

Crée en 1999 en Communauté française, à l'initiative de la comédienne Isabelle Paternotte et de Roland Mahauden, alors directeur du Théâtre de Poche, l'ASBL Article 27 (du même numéro que l'article de la Déclaration universelle des droits de l'homme proclamant le droit de chacun à la culture) s'est donné pour mission «*de sensibiliser et de faciliter l'accès à toute forme de culture pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile*». «*La culture est restauratrice du lien social, note encore l'association. Elle favorise l'autonomisation et l'inscription dans l'action, elle est émancipatrice et encourage l'acquisition d'une parole citoyenne, elle amène chacun à découvrir son potentiel créateur et à développer sa confiance en soi. Et même si la culture est vécue au minimum comme un divertissement, elle permet toutefois de découvrir différentes manières de comprendre, de vivre et d'interpréter le monde.*»

## Contrer l'exclusion culturelle

Le droit à l'épanouissement culturel répond en fait à un besoin fondamental de l'être humain : celui de participer à la culture, de donner du sens au monde qui l'entoure, de bénéficier de la diversité des opinions, de se construire et de comprendre l'autre. Il vise également à protéger toutes les cultures et à les diffuser. Le droit à l'épanouissement culturel constitue donc à la fois une arme contre l'exclusion sociale –qui est aussi une exclusion culturelle– et un instrument permettant une meilleure égalité des chances. Facteur d'émancipation pour l'individu, ce droit demeure aussi vital pour nos démocraties puisqu'il vise la promotion et la protection d'expressions culturelles diversifiées.

Parmi plusieurs initiatives, l'ASBL Article 27 s'est surtout fait connaître

par la création du « ticket Article 27 » au bénéfice des personnes en difficultés. Celles-ci ne doivent payer que 1,25 euro de droit d'accès aux manifestations culturelles partenaires de l'opération.

**Le droit à l'épanouissement culturel constitue donc à la fois une arme contre l'exclusion sociale –qui est aussi une exclusion culturelle– et un instrument permettant une meilleure égalité des chances.**

La différence entre le prix payé et le tarif réel du ticket ? Elle est assurée par des subventions publiques et des sponsors privés. Avec, toutefois, un certain plafond. Depuis sa création, l'association a conclu des accords avec environ 800 institutions culturelles publiques et privées qui s'engagent à accorder ce fameux tarif préférentiel aux personnes défavorisées.

Mais, malgré l'excellence de l'initiative, que personne ne cherche à remettre en cause, tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes culturels possibles. Et l'émancipation risque parfois de faire place à la frustration. À la fois pour cause de facteurs inhérents à son système en particulier. Mais aussi

à cause de dérives possibles liées à la nature même de ce type de mécanisme en général.

## Les revers du ticket...

Concernant les soucis venant de l'intérieur, Article 27 est, d'abord, d'une certaine manière, dépassée par son succès. En raison de la modicité de ses ressources, elle doit, comme elle l'exprime sans détour, «*trier ses pauvres*». C'est-à-dire limiter son action aux personnes en lien avec des associations conventionnées. Et donc se résigner à ne pas impliquer l'ensemble des personnes vivant avec des moyens financiers réduits. «*De la même manière que le secteur de l'alphabétisation remplit pour le compte de l'état ses missions en termes d'éducation des adultes*», constatait Article 27 dans une communication datant de novembre 2010, «*nous effectuons une mission que l'État devrait avoir l'obligation morale, soit d'assumer directement, soit de déléguer en attribuant les moyens corrects à cette fin. Et ce n'est pas le cas*». Bref, plus il y a de monde susceptible de répondre aux critères édictés, plus complexe sera de garantir à tous de profiter des modalités pratiques offertes par Article 27.

Ensuite, certains vont même jusqu'à pointer un risque de partialité sur un plan plus large. «*Cette initiative n'a pas été précédée, ni suivie, du débat de clarification nécessaire sur la place que l'on prétend octroyer à ce dispositif*», observait récemment Benjamin Lalieu, militant des Équipes populaires, et permanent du collectif Solidarité contre l'exclusion-emploi et revenus pour tous. «*Qu'Article 27 bénéficie heureusement*

*de quelques fonds publics rend ce débat d'autant plus utile. Car l'idée généreuse d'ouvrir les théâtres aux plus démunis demande, en corollaire, une définition claire des bénéficiaires. Or, jusqu'ici l'ASBL a renvoyé cette question critique*

*aux associations et institutions sociales partenaires. Qui développent chacune leur politique de diffusion des coupons, au risque de laisser s'installer un arbitraire. S'il semble clair que les minimexés devraient pouvoir en bénéficier, on com-*



*prend difficilement pourquoi les autres catégories de personnes à revenus (très) modestes seraient exclues de ce système. Chômeurs, petites pensions, travailleurs à temps partiel involontaires... jusqu'à de nombreuses familles qui, vivant d'un seul salaire, ne sont pas beaucoup mieux loties quant à l'accès à ce type de consommation... »*

En outre, et plus fondamentalement, une des autres inquiétudes concerne plus directement les dérives de stigmatisation et/ou de moralisation des publics concernés par l'opération. Le danger, évidemment, serait d'opérer une distinction dans le traitement réservé aux bénéficiaires, via des guichets ou des places réservées Article 27 par exemple, et aux « autres ». Obscène et humiliant, ce genre de dérives constituerait l'aveu que l'opération ne relève pas d'une réelle volonté de promouvoir collectivement l'exercice d'un droit. Mais, au contraire, constituerait le signe que l'accès à la culture reste réservé à une certaine frange de la population, en outre suspendue à la bonne volonté compassionnelle d'acteurs décideurs. Précisons bien entendu que cette conception des choses est totalement étrangère à l'esprit du projet. Mais que le risque existe vu le nombre croissant de personnes disposant de bas revenus, et donc « candidates » potentielles aux accès culturels à tarifs très réduits...

#### **... et les effets pervers de la solidarité**

Concernant non pas Article 27 en particulier, mais les mécanismes de solidarité en général, nous pointerons deux

effets pervers possibles. Tout d'abord, le succès d'une démarche comme celle-ci repose en grande partie sur l'implication active des institutions sociales partenaires, garantes de la distribution des coupons-spectacles dans un véritable souci de libre accès de tous aux manifestations proposées. Mais certains pourraient nourrir la tentation de conditionner l'obtention de ce droit à un certain nombre de contreparties arbitrairement déterminées : obligation de formation, de gestion « responsable » des allocations, de conformité à certaines normes comportementales... C'est ce type de pratiques, faisant de la soumission la condition d'obtention d'un privilège qui doit susciter le plus de vigilance. Enfin, le projet Article 27 recèle une ambiguïté propre à toutes les logiques dites de « discriminations positives ». Les associations partenaires ont-elles pour principe d'action de modifier structurellement l'organisation des rapports sociaux dans une visée d'égalité réelle des droits ? Ou se contentent-elles de mettre en place des mesures de rattrapage, exclusivement centrées sur un public en situation d'exclusion, en laissant par ailleurs les causes de cette exclusion continuer à produire leurs effets ? Même indépendamment de sa volonté, Article 27 oscille sans cesse entre ces deux états de fait. Qui résument parfaitement bien l'enjeu auquel l'association devra de plus en plus faire face. Vu que, par exemple, la récente mesure visant à exclure du chômage les allocataires sans emploi depuis plus de trois ans, exercera inévitablement ses conséquences sur l'application de ce fameux 27<sup>e</sup> article.

# Résistance ou révolution

« Résistons ! » C'est par ce mot que se termine le dernier édito du merveilleux et regretté Yanic Samzun, dans le numéro d'hiver 2014 d'« Agir par la culture » consacré au capitalisme.

Par Michel Gheude  
Journaliste et écrivain

Le thème est partout. L'idéologie néolibérale nous subjugue. Une finance devenue folle et incontrôlable nous entraîne inéluctablement vers le gouffre. Les États de plus en plus impuissants sont soumis aux marchés. Et nous-mêmes, vampirisés par la télévision, la publicité et la surconsommation, nous préparons, inconscients, les catastrophes économiques, sociales, culturelles et écologiques de demain. Face à ce déferlement, une seule solution : la résistance.

## La nostalgie de la Résistance

Donner aux luttes d'aujourd'hui le nom de résistance, c'est évidemment prendre pour référence la Résistance au nazisme durant WWII. C'est établir une analogie abusive entre notre situation et celle d'hier. Analyse qui nous vient en ligne droite de la propagande stalinienne pour qui le fascisme et le nazisme étaient les véritables visages de la société capitaliste. Et si le nazisme est la vraie nature du capitalisme, alors la démocratie n'est qu'un « nazisme soft ». Hitler, en réalité, aurait gagné la guerre et la mondialisation s'apparenterait à une immense invasion fasciste à laquelle il faudrait en effet résister. Or le nazisme a perdu et c'est précisément parce que notre monde est largement issu de la victoire

sur le nazisme, qu'il est désormais politiquement, économiquement et culturellement aux antipodes de l'Europe fasciste des années noires.

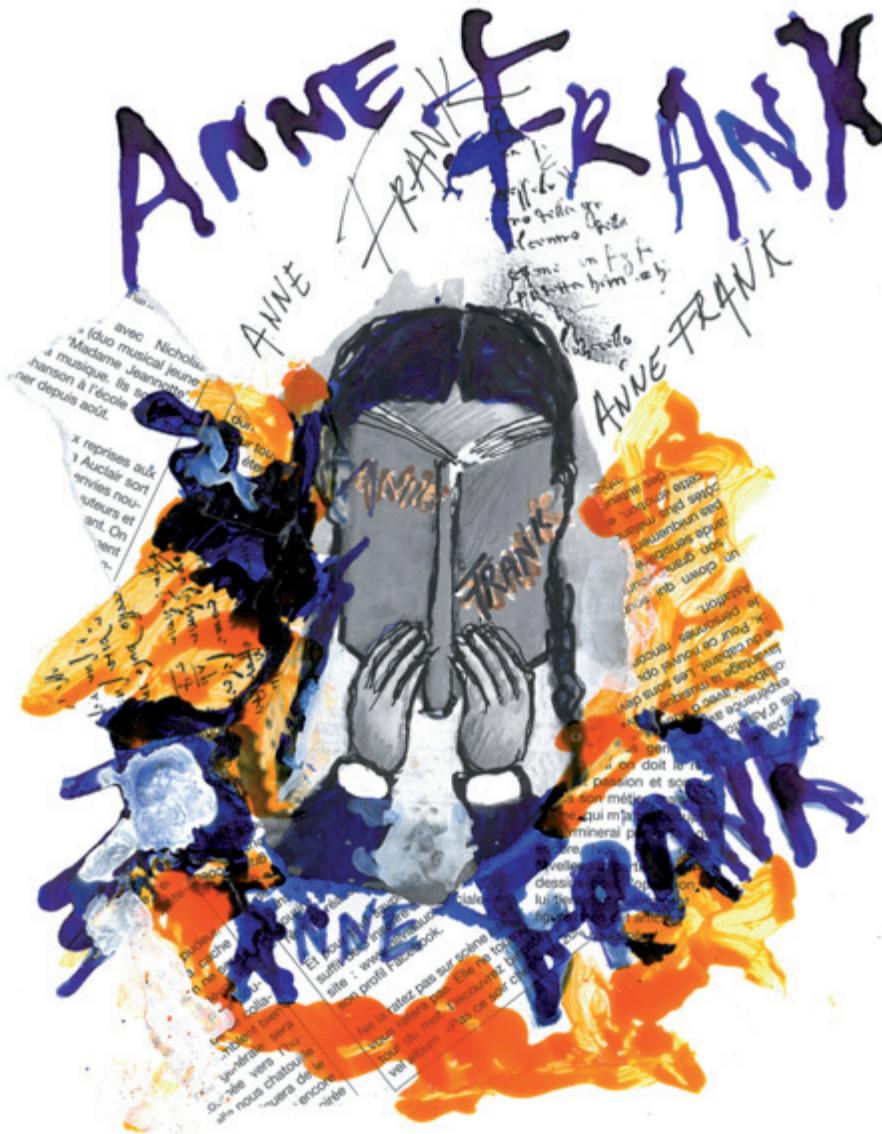
Politiquement, car en 1940, toute l'Europe était dominée par les dictatures fascistes à l'exception de la Suisse et de la Grande-Bretagne. Alors qu'aujourd'hui, l'Europe est tout entière démocratique. Les dernières dictatures fascistes sont tombées dans les années 70. L'Europe centrale a retrouvé la liberté après la chute du mur, il y a 25 ans. L'Europe orientale est en pleine effervescence démocratique.

Économiquement, car le libéralisme, en particulier dans ses formes actuelles, néo et hyper, c'est, au sein du mode de production capitaliste, le contraire même des économies dirigées par des États totalitaires aux pouvoirs d'intervention et de régulation illimités.

Culturellement enfin, car le fascisme, c'était la censure totale. Et la Résistance ce n'était pas, comme aujourd'hui, oser tenir, dans une émission grand public, quelques propos « politiquement incorrects » contre « la pensée unique ». C'était risquer sa vie pour le moindre mot d'opposition, pour la moindre vérité. Non seule-

ment pour écrire mais même pour lire, ou simplement pour détenir, dans sa bibliothèque, un livre interdit. Écouter une radio étrangère, c'était risquer l'arrestation, la prison, la torture, la mort. C'était l'obligation absolue de la clandestinité. Nous vivons au contraire sous le règne bienveillant d'une totale liberté d'expression. La censure est quasi inexistante et violemment contestée dès qu'elle pointe le bout de ses

ciseaux. On peut débattre, et on débat effectivement, de tout. Des artistes et des intellectuels contestent, protestent, critiquent, dénoncent à juste titre les inégalités, les injustices, les violences. Leurs œuvres s'inscrivent dans le processus démocratique de nos sociétés ; elles relèvent de la pratique normale du débat public et ne sont donc en rien des œuvres de résistance, quelle que soit la radicalité de leur opposition.



## La révolution continue

Le succès actuel de la résistance est aussi le signe d'autre chose. À la racine du mot, le verbe latin *stare* rappelle la valeur première de la résistance : se tenir debout. Comme « *sub-sister* », résister veut dire tenir bon, durer, rester en vie mais implique en plus de s'arc-bouter, de ne pas céder à une force qui voudrait nous humilier, nous diminuer. Le mot est positif parce que se tenir debout relève de ce qui nous fait hommes. Mais il implique aussi une douloureuse immobilité. Le résistant est debout pour empêcher l'ennemi de passer. Il lui fait obstacle. Mais arrêter l'autre, c'est aussi s'arrêter. Ne pas bouger quoi qu'il arrive. La position du résistant est « statique ». C'est la digue qui résiste mais c'est la vague qui change le monde. Les chantres de la résistance semblent avoir renoncé à être la vague. Le mot résistance masque un autre mot, un mot qu'on n'entend plus, le mot « révolution ».

C'était pourtant le mot scandé par les jeunesse du monde entier en 1968 : la révolution. Une révolution qui ne prit pas le pouvoir politique. Mais qui a transformé la société de fond en comble. Qui a changé la place de l'individu dans la collectivité. Qui a proclamé l'égalité des hommes et des femmes et changé la structure familiale, dépenalisé l'avortement et l'euthanasie. Qui a fait de la jeunesse une valeur. Qui a inspiré le développement de l'économie numérique : communication, consommation, robotisation. Qui a encouragé le développement des pays décolonisés. Qui a boosté la construction européenne et son marché unique. Qui s'est battue contre l'autoritarisme à l'école,

## C'est la digue qui résiste mais c'est la vague qui change le monde.

dans l'entreprise, dans l'hôpital. Qui a inventé mille luttes nouvelles, multiplié les droits, réinventé l'environnement. Qui a imposé les droits de l'homme comme seul fondement politique légitime. Et le devoir d'ingérence contre l'éternel « *Circulez, y'a rien à voir* ». Qui a interdit d'interdire et proclamé le droit au plaisir : sous les pavés, la plage !

Cette révolution n'est pas terminée. Elle gagne aujourd'hui le monde entier. Et la culture reste, partout, le lieu même de son émergence. Rythmée par le rock, le folk, le jazz, la soul, la world, le rap. Propagée par les radios, les télévisions, les magazines, le net, les portables. Hier, les femmes ont gagné la littérature et les gays ont bouleversé le paysage : mode, musique, littérature, journalisme, cinéma. Aujourd'hui, tandis que la mondialisation bouscule les protectionnismes, les femmes du monde, les paysans sans terre et les ouvriers des zones franches réclament leurs droits tandis que, par centaines, surgissent les écrivains et les cinéastes d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine. Le dernier des grands manifestes littéraires s'institue *Pour une littérature-monde*<sup>1</sup>.

Les identités malheureuses résistent encore. Mais elles n'arrêteront pas la vague de la mondialité, révolution pleine de promesses.



<sup>1</sup> Michel Le Bris et Jean Rouaud (dir.), *Pour une littérature-monde*, Paris, Gallimard, 2007, 344 p.

L'entretien d'Olivier Bailly<sup>1</sup> avec Marco Sassoli

# L'humanité au cœur du chaos

Y a-t-il des règles pour « faire la guerre » ? Oui. Sont-elles respectées par tous ? Et pourquoi ? Marco Sassoli est directeur du département de droit international public et organisation internationale à l'Université de Genève. Il est expert en « droit de la guerre » (ou « droit international humanitaire »). Ces codes « organisent » les conflits armés non pas pour mettre fin aux hostilités, mais pour réduire au maximum l'impact humanitaire du conflit sur les civils.

**Espace de Libertés : Le 11-Septembre a mis à mal le droit humanitaire international (DIH). Pour l'administration Bush, ce droit était un obstacle à la « lutte contre le terrorisme ». Est-ce toujours le cas ?**

**Marco Sassoli :** Aujourd'hui, cette remise en question du DIH, tout au moins du point de vue des USA et des États occidentaux, a largement disparu. L'administration Obama a changé de terminologie et de traitement, mais elle insiste sur

## Le droit international humanitaire en bref

- Naissance lors de la première Convention de Genève de 1864 ;
- Développement à la sortie de la Seconde Guerre mondiale avec les quatre conventions de Genève (1949) et les protocoles additionnels (1977 et 2005) ;
- Application valable uniquement en cas de conflit d'ampleur et durée suffisante ;
- Respect obligatoire du DIH par les États, organisations internationales, mouvements de libération nationale et groupes armés organisés ;
- Fondement sur trois grands principes pour mener des hostilités : principe de précaution (épargner la population, les personnes et les biens à caractère civil), principe de discrimination (entre les populations et biens civils et les cibles militaires) et principe de proportionnalité (réduire au maximum les pertes parmi la population civile en regard des avantages militaires de l'attaque).

<sup>1</sup> Cet entretien s'inscrit dans un travail journalistique plus vaste sur le DIH soutenu par le Fonds pour le journalisme en Fédération Wallonie-Bruxelles.

le fait qu'il s'agit d'un conflit armé, dans lequel elle peut traiter les « terroristes » comme des ennemis. Ils ont rebaptisé la « guerre contre le terrorisme » en « Worldwide conflict against Taliban Al Qaeda and their associates ». Donc si vous êtes *associates*, un missile peut vous tomber dessus pendant que vous prenez un verre dans un café et cette attaque sera considérée comme légitime.

**Un des problèmes est que le « terrorisme » est un concept à géométrie variable...**

Les efforts pour définir le terrorisme n'ont pas abouti à une définition au niveau universel. Deux positions extrêmes et antagonistes semblent inconciliables. D'une part, l'Occident voudrait inclure sous l'appellation « actes terroristes » les actes violents contre l'État et ses représentants. Or, tuer des soldats ou attaquer des objectifs militaires n'est pas interdit par le DIH. Dans un conflit armé, il est important de ne pas qualifier d'actes terroristes ces opérations militaires parce qu'on effacerait la différence entre les actes de guerre licites et les actes interdits. D'autre part, les États arabes, souvent soutenus par l'Union africaine et les pétromonarchies veulent exclure du « terrorisme » les actes commis dans une guerre de libération nationale ou de résistance face à l'occupant. C'est impensable. Si certaines causes devaient exclure par définition tout acte comme relevant du terrorisme pour le DIH, cela reviendrait à dire que si votre cause est suffisamment juste, comme l'estimaient M. Bush, vous pouvez alors faire n'importe quoi. Par exemple, les rares fois où le Hamas attaque des soldats israéliens, Israël

**Dans un conflit armé, il est important de ne pas qualifier d'actes terroristes ces opérations militaires parce qu'on effacerait la différence entre les actes de guerre licites et les actes interdits.**

qualifie ces actes d'attaques terroristes. Mais si lancer une frappe sur un jardin d'enfants ou une base militaire relève de la même qualification, si tout acte est par essence terroriste ; à quoi bon faire de différences pour le Hamas ? Je ne suis toutefois pas capable d'évaluer dans quelle mesure ces rhétoriques ont un véritable impact sur les stratégies militaires des groupes armés non étatiques. Mais une chose est sûre : exclure les gens de l'ordre juridique amène des groupes à se comporter encore plus mal et à violer le DIH.

**Un viol qui n'est pas l'apanage des groupes rebelles...**

De nombreuses voix se sont élevées pour critiquer l'usage de drones par les USA au Pakistan. À ce jour, je n'ai pas encore lu une seule critique des mêmes pratiques contre l'EI. Pourquoi ? Quand un méchant est suffisamment méchant, on peut faire n'importe quoi ? J'ai l'impression que ces derniers mois, il y a une résurgence de la logique du bien et du mal qui estompe la norme, un consensus des biens pensants estimant la Bête



© CCR

*Au Mali, des membres du Mouvement national de libération de l'Azawad et du Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad participent à une formation au droit international humanitaire, organisée par le Comité international de la Croix-Rouge, le 1<sup>er</sup> octobre 2014, à Kidal.*

tellement dangereuse qu'il n'est pas bien venu de critiquer les rares qui la combattent.

**Le DIH serait avant tout un droit d'État, alors qu'un groupe combat-  
tant sera toujours illégal ?**

Selon moi, on ne peut pas empêcher un État de punir pour meurtre celui qui tue ses soldats. C'est la différence entre CANI (conflit armé non international) et CAI (conflit armé international) et inhérent au concept westphalien de l'État ayant le monopole de la violence légitime. En Somalie, la perte du monopole de l'usage de la force légitime de l'État n'est pas favorable aux civils. Si vous regardez en Europe, la Suisse, l'Allemagne, la France et l'Autriche sont parsemés de beaux châteaux féodaux qui se faisaient la guerre entre eux –et

ce sont les civils qui en ont souffert. La création de l'État moderne a aussi un effet positif pour les civils. Cela dit, vous avez raison sur le fait que dans la plupart des CANI, ce monopole diminue l'incitation des groupes armés à respecter le DIH.

**Comment former des groupes armés au DIH ?**

C'est une ligne délicate qui n'existe pas avec les forces armées étatiques, de fait. Quand je vais à Paris pour discuter des conditions d'interventions de l'armée française au Mali, je n'ai pas besoin de rappeler l'interdit, j'explique comment atteindre l'objectif militaire tout en respectant le DIH. C'est plus délicat avec un groupe armé non étatique. Concrètement, ses membres me disent, par exemple : « *Dans la région que nous*

*contrôlons, il y a un collabo.* » D'un point de vue du DIH, l'exécuter n'est pas admissible car il n'y a pas de participation directe aux hostilités. On n'avance cependant pas avec le conseil d'aimer son prochain. Ils doivent pouvoir mettre fin à l'activité du collabo en question. En tant que professeur, je peux les inviter à faire en sorte que la personne quitte la région, mais c'est délicat à dire, car n'est-ce pas un soutien aux activités d'un groupe terroriste ?

**Quelles sont vos impressions suite à la récente réunion de 40 groupes armés à Genève<sup>2</sup> ?**

L'atmosphère était assez similaire à des réunions étatiques, avec de la propagande et des groupes qui parlent surtout de... l'Autre, le gouvernement. Il y eut cependant des discussions très sérieuses sur des problèmes pratiques : les mines antipersonnel, les violences sexuelles et les enfants soldats<sup>3</sup>. Cette question est la plus compliquée parce que la conception du mot même par les associations de défense des droits de l'enfant est très large. En impliquant ces groupes dans la discussion, ils s'approprient le DIH.

**Pourquoi ces groupes en viennent-ils à respecter le DIH ?**

Tout d'abord pour l'idéologie ou la religion ; ils admettent qu'ils trahissent leurs idéaux s'ils attaquent des civils. Ensuite, ils cherchent à obtenir une légitimité. Il y a une différence entre le crime et la guerre. Celle-ci est réglementée, ce qui n'est pas le cas du crime : il faut simplement ne pas en commettre. De plus, ils ont l'espérance d'une certaine aura internationale. Il y a également des intérêts très pratiques pour ces groupes qui doivent vivre avec la population civile et donc ont besoin de leur soutien.

Ceci dit, ce n'est pas le cas des groupes « prédateurs ». Enfin, beaucoup de ces groupes ont une diaspora qui soutient leur cause mais qui peut être embarrassée quand « leurs » militaires posent des actes inacceptables. Dès lors, cette diaspora exerce une certaine pression sur ces groupes pour mettre fin aux actes inadmissibles. La combinaison de ces facteurs font que ces groupes voient un intérêt à participer à ces discussions, à s'engager à respecter des règles. Dont celles du DIH. 

<sup>2</sup> Une trentaine de groupes rebelles se sont réunis à Genève et ont signé une déclaration commune veillant à une meilleure prise en compte du DIH : *Declaration of the Third Meeting of Signatories to Geneva Call's Deeds of Commitment*, Genève, 20 novembre 2014.

<sup>3</sup> Les thématiques de l'Appel de Genève.

**« Espace de Libertés » vous emmène au théâtre !**

Grâce à notre partenariat avec le Théâtre de Poche, nous avons le plaisir de vous proposer 10 x 2 places pour assister à l'avant-première du spectacle *La pensée*, le 16 février 2015 à Bruxelles.

Une bonne occasion de ne pas sortir idiot, la programmation du Poche laissant rarement indifférents et suscitant de saines interrogations qui réjouissent les libres exaministes.

Les 10 premiers qui appelleront le 02 627 68 27 et donneront le mot de passe « Pensée au Poche » empocheront (c'est le cas de le dire) deux invitations. Bonne soirée !

## « Alzheimer spirituel »

Pas content, le pape. En décembre dernier, Jorge Bergoglio a dressé un « catalogue » des quinze maladies qui menacent le haut clergé, et plus particulièrement la curie (le gouvernement de l’Église), parmi lesquelles la mondanité, l’hyperactivité, les rivalités, les bavardages, les calomnies et la zizanie. À l’entendre, la Curie, c’est « grand corps malade ». Et puisqu’il faut le soigner, il a convié ses membres à faire « *un vrai examen de conscience* ». La curie souffre d’« infidélités » à l’Évangile, d’« *Alzheimer spirituel* », de « *fossilisation mentale et spirituelle* », et on en passe. Tout le monde en a pris pour son grade, à commencer par les vieux cardinaux à la retraite qui zonent au Vatican et sont priés de la fermer une fois pour toutes. À tous les coups, il s’agit là d’un retour de bâton papal après la fronde ultraconservatrice menée par certains cardinaux lors du synode sur la famille. Pour peu, il nous les achèverait à coups de crosse, François. (map)

## Faut payer la taxe

Même lorsqu’on est un brillant et généreux gynécologue, il faut payer la taxe. C'est la mésaventure dont fait les frais le docteur congolais Denis Mukwege, dernier prix Sakharov du Parlement européen en date. Kinshasa lui réclame un impôt mensuel de plus de 40 000 euros (50 000 dollars) pour son hôpital de Panzi, à Bukavu (est de la République démocratique du Congo). Cet hôpital, qui soigne des femmes victimes de viols, a vu ses comptes saisis, ce qui a empêché le paiement des salaires en décembre. Les autorités congolaises ont invoqué une nouvelle réglementation sur le revenu professionnel entrée en vigueur fin octobre. Rétroactive, donc. Mais branle-bas de combat : Bruxelles a intercéde en faveur de l’allégement de la fiche d’impôts du Doc Gynéco congolais, dont le projet bénéficie –il importe de le préciser– du soutien financier de la Belgique. Pour une fois que le ruling est inspiré par de nobles intentions... (map)

## Viktor Orbán en baisse

Durant l’automne, après avoir régné sans partage pendant cinq ans, le Premier ministre hongrois Viktor Orbán a perdu 16 points de popularité. Pourtant, son parti a remporté les trois élections de l’année 2014 : législatives, européennes et municipales. Mais en octobre dernier, 100 000 Hongrois sont descendus dans les rues de Budapest en criant « *Delete Viktor* » (« Supprimer Viktor »). Dans leur collimateur : un projet de taxe internet, perçue comme une atteinte à la liberté d’expression. Devant une telle fronde, Orbán a fait supprimer le projet. Mais les manifestations ont continué, en mode mineur toutefois. En novembre, ils étaient 10 000 manifestants à Budapest et plusieurs centaines dans d’autres villes à reprocher à l’actuel gouvernement sa corruption, sport national... qu’avaient largement pratiqué les socialistes lorsqu’ils étaient au pouvoir. Reste une bonne nouvelle : la popularité de Viktor Orbán est en chute libre. En trois mois, le soutien à son parti (le Fidesz) est passé de 38% à 26%. (map)

## Auschwitz, 70 ans

Les commémorations réveillent bien souvent des horreurs. En décembre dernier, le souvenir fut dédié aux 200 000 personnes broyées par la guerre à la charnière des années 1944-1945 autour de Bastogne. Un mois plus tard, c'est Auschwitz et Birkenau que l'on a revisités en pensée, ces lieux emblématiques du génocide juif. La guerre qui tue les hommes par le canon avait atteint là une autre dimension : l’extermination d’un peuple au seul motif de la race. « *Le 27 janvier au matin*, racontait un vétéran russe dans

*Liberation, nos troupes ont libéré Auschwitz et Birkenau, les deux plus grands camps de concentration [...] En période d’afflux massif de prisonniers, 10.000 à 15.000 personnes étaient exterminées chaque semaine dans les chambres à gaz. [...] Un tableau effrayant*. En dépit du procès de Nuremberg, il fallut pourtant de longues années encore pour que le génocide prenne sa place dans les têtes et dans l’histoire. Et devienne une pierre angulaire de la façon d’aborder notre temps. (map)

## Qu’Allah bénisse la France

Il y a des films qui vous font du bien, selon *Le Monde*. *Qu’Allah bénisse la France* d’Abd Al Malik est de ceux-là. Car il ne ressemble pas à un premier long-métrage français, et pas vraiment non plus à un hommage au hip-hop : « *Non, en fait, le film est à l’image de son auteur. Ici, l’introspection et la mémoire servent à la construction d’un récit exemplaire, une espèce de manuel de savoir-vivre.* » Avec une froideur un peu clinique, Abd Al Malik filme le quotidien d’un rappeur qui finance son début de carrière par le vol à la tire, puis le trafic de stupéfiants. Bientôt, toutefois, il s’initie aux mystères de l’enseignement supérieur et de l’islam soufi. « *Certains de ses compagnons de route restent coincés à la case délinquance, d’autres s’égarent du côté de l’intégrisme. Là encore, le scénario ne cache pas ses aspirations à l’édification de la jeunesse* », écrit encore *Le Monde*, non sans souligner le côté bien-pensant du film. Avant de conclure qu'il faut y voir « *un autoportrait en forme de cri de triomphe sur l’adversité* ». *Charlie Hebdo* et Porte de Vincennes : les événements parisiens de janvier nous rappellent toutefois qu'il ne faut pas trop vite crier victoire. (map)

## Bergoglio dégringole

La popularité du pape serait à la baisse. On dit bien « serait » car seule une source relaie l’information qui suit. À vérifier donc. Selon NT1Tv, le Vatican aurait accueilli à peine six millions de touristes en 2014, soit environ 10% de moins que l’année précédente, 2013 ayant été marquée par la démission de Benoît XVI et l’arrivée de François Bergoglio au Saint-Siège. « *Le pape n’a visiblement plus la côte* », a-t-on pu entendre sur cette chaîne de télévision. « *Très peu de gens s’y sont intéressés. Moins de 6 millions ont fait le déplacement cette année, soit 500 000 de moins que pour la période de 2013.* » Dévots et touristes ne se presseraient plus au Vatican. La faute au pape, trop progressiste au goût de certains ? Ou plus, prosaïquement, au fait qu’en temps de crise, un pèlerinage, ça vous plombe un budget ? Dites encore une fois « collecte » et bientôt il n’y aura plus personne place Saint-Pierre... (map)

## Intolérance-intelligence : 0-1

Conversion de Ribéry à l’islam, joueuses voilées ou encore prosélytisme évangélique dans le football brésilien... Régulièrement, les questions religieuses touchent l’actualité du ballon rond, écrivait en décembre *Le Monde des religions* en relatant une enquête du journaliste sportif Nicolas Vilas. Original, abordant de nombreuses questions qui ont trait à la religion et au foot (du signe de croix à la viande halal que craignent d’exiger certains joueurs), le travail de Nicolas Vilas a été aussi une leçon de vie pour son artisan. « *Je me suis rendu compte qu'il y a des débats impossibles dans la société car on les interdit* », déclare Vilas au *Monde des religions*. « *Si l'on veut avoir un vrai échange, il faut de la communication et surtout de la connaissance. Quand l'AS Menorah, à Strasbourg, organise des matchs entre musulmans et juifs, ils se rendent compte que leurs pratiques sont très proches. Mais en interdisant le dialogue, on a tendance à cliver les gens les uns contre les autres. C'est dommage.* » Bref, joli but de notre journaliste dans le goal de la sagesse. (map)

## Un entretien avec Hugues Delforge

# Une «École en colère» pour défendre le travail social

La contestation sociale fin 2014 a pris une forme particulière à la Haute École Paul-Henri Spaak: celle de l'émergence d'un collectif d'action politique baptisé «École en colère». «Espace de Libertés» a rencontré Hugues Delforge, sociologue et maître-assistant à l'Institut d'enseignement supérieur social de l'information et de la documentation (IESSID - département social de la haute école) et porte-parole du collectif.

Propos recueillis par Johanna de Villers  
Centre d'Action Laïque

### **Espace de Libertés : Le collectif École en colère a été créé en novembre 2014, dans quelles circonstances ?**

**Hugues Delforge :** L'idée a émergé dans le contexte difficile de l'enseignement supérieur : enveloppe budgétaire fermée, réformes successives, pression à la productivité, croissance du nombre d'étudiants. Du fait que l'IESSID forme des assistants sociaux, les enseignants sont proches des secteurs sociaux et culturels. Nos étudiants sont aussi les témoins, via leurs stages, de l'évolution du travail social et reviennent avec les difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain. Il nous est de plus en plus difficile d'enseigner dans un contexte où les futurs assistants sociaux risquent de ne plus pouvoir travailler avec l'identité professionnelle humaniste qu'on tente de leur transmettre. Les contraintes du travail deviennent telles que leur rôle consiste de plus en plus à faire du tri, du

contrôle, voire de l'exclusion. C'est une conséquence directe des politiques d'activation. Notre «colère» est née en réaction aux mesures socio-économiques des gouvernements passés et présents qui touchent durement les services publics, en ce compris l'enseignement supérieur, et le travail social. Comme beaucoup d'acteurs de première ligne, nous considérons que le travail social, qui est animé par les valeurs de solidarité et de justice, risque d'être largement affecté. Lors de la manifestation nationale du 6 novembre, il y a eu peu de mobilisation visible à l'école et certains d'entre nous ne se retrouvaient pas entièrement dans les mots d'ordre et les modes d'action «officiels». Nous nous sommes alors réunis avec la volonté de réfléchir à une façon de nous approprier les appels à la mobilisation des 8 et 15 décembre : que la grève ne soit pas réduite à un jour de suspension des cours. Le principe d'«École en colère» était né, celui

d'une école en grève, mais ouverte aux réflexions et aux actions.

### **Quels types d'actions avez-vous menés depuis ?**

Un collectif d'enseignants, d'étudiants et de professionnels du secteur social a été constitué pour préparer les deux journées de grève. Lors de celles-ci, des assemblées plénières ont eu lieu dans l'école (sur le modèle des assemblées libres) où nous avons discuté du mouvement social émergent, du sens de la contestation et du désir d'action. Nous avons également lancé un projet d'écriture collective autour d'un «J'accuse», destiné à analyser les raisons de la colère et les revendications à porter. Nous avons aussi rejoint l'action de Tout autre chose et *Hart boven hard* au Ministère fédéral des affaires culturelles et scientifiques (Belspo), appelé à disparaître. L'ensemble de ces actions a été mené avec la participation de personnes d'autres institutions<sup>1</sup>.

### **Avez-vous observé une sensibilisation des futurs assistants sociaux ?**

Nous formons les assistants sociaux dans une perspective humaniste, en les concevant comme des acteurs de changement social. Logiquement, les étudiants sont acteurs à part entière d'«École en colère». Cela dit, nous constatons la difficulté de mobiliser les étudiants en grand nombre. Mais ceux qui sont présents sont très impliqués. La mobilisation des étudiants par leurs pairs est un premier objectif du collectif pour le futur. Par ailleurs, des enseignants ont décidé de travailler sur la thématique de l'engagement dans leur

cours, tout en respectant le principe de neutralité qui a été longuement discuté.

### **Comment comptez-vous poursuivre le mouvement sur le moyen, voire le long terme ?**

L'idée n'est pas de s'arrêter aux actions liées aux grèves. Celles-ci ont permis à beaucoup d'entre nous de s'exprimer. Des personnes, qui se sentaient par avant très isolées dans leurs questionnements, se sont senties soutenues par le collectif. On ne va pas en rester là. De gros chantiers nous attendent : l'accompagnement des chômeurs et des allocataires sociaux qui s'annonce de plus en plus difficile, la promotion des réseaux professionnels dans le secteur social, en ce compris avec les secteurs de la santé mentale et de la culture, et puis, bien sûr, la défense d'un enseignement de qualité, gage d'avenir. Comme l'éducation, le travail social est un secteur de première importance dans une démocratie, mais il est aujourd'hui profondément mis en danger, voire empêché, dans un contexte d'austérité. Le collectif continue à se réunir régulièrement et nous préparons notre participation à la parade nationale du 26 mars prochain avec Tout autre chose et *Hart boven hard*. 



Page Facebook : École en colère



Compte Twitter : ecoleencolere

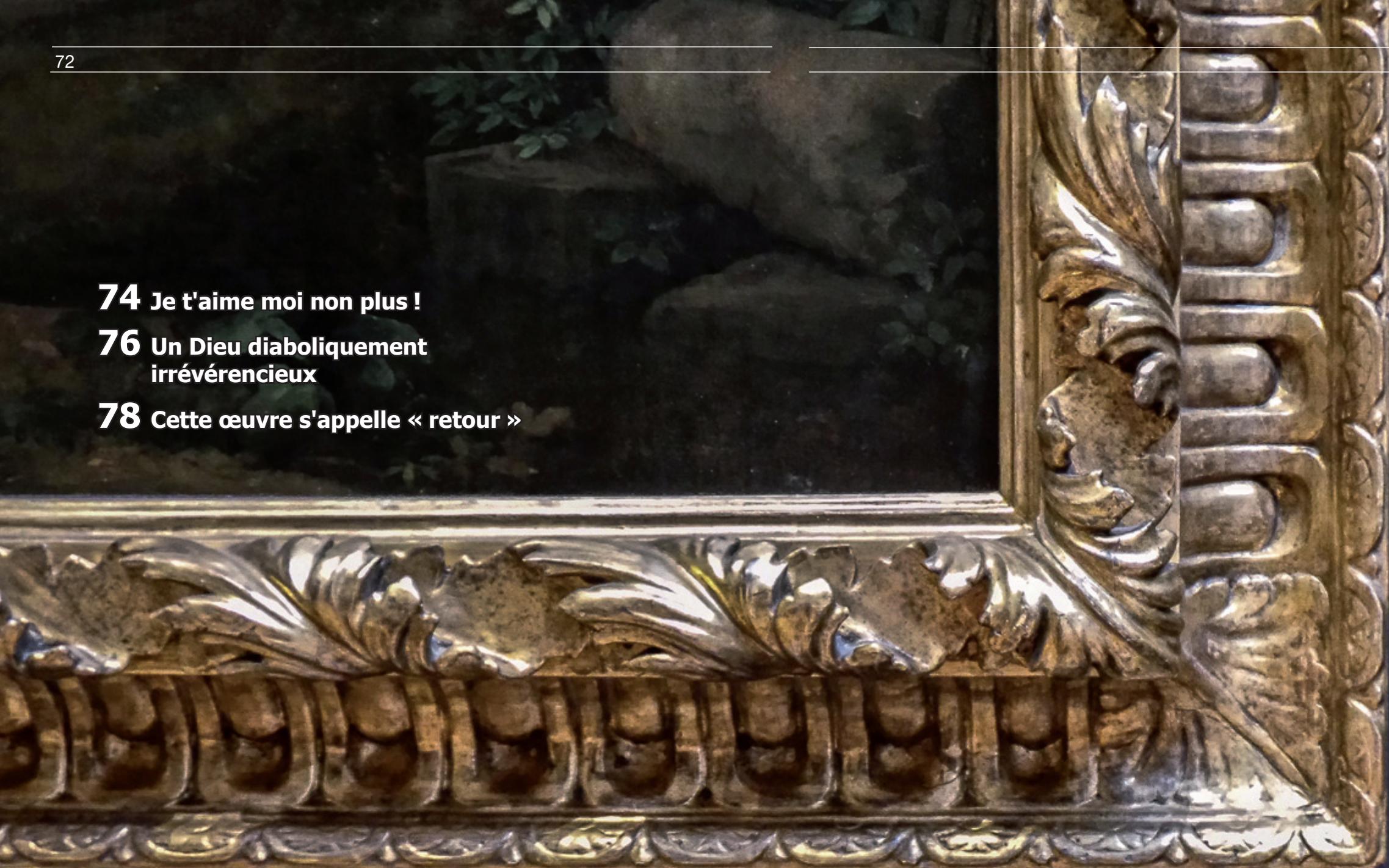
<sup>1</sup> Entre autres, la Haute École de Bruxelles, l'École ouvrière supérieure, l'Institut Cardijn, La Cambre, l'ULB, Le Méridien.



**74 Je t'aime moi non plus !**

**76 Un Dieu diaboliquement irrévérencieux**

**78 Cette œuvre s'appelle « retour »**



# Je t'aime moi non plus !

Entre la culture et la télévision, ce fut souvent un remake des « Meilleures ennemis ». Avec, dans les deux rôles principaux, les résultats d'audience, face à des émissions nécessaires mais pas toujours très suivies. Pour autant, la suppression de « 50 Degrés Nord » de la grille des programmes de la RTBF ne signifie pas que la télé de service public méprise la culture dans son ensemble. Ce serait trop simple... et surtout très réducteur.

Par Frédéric Vandecasserie  
Journaliste

*« Si chaque personne qui nous reproche la suppression de “50 Degrés Nord” avait regardé l’émission ne fut-ce qu’une fois dans sa vie, nous aurions cartonné en termes d’audience », nous lance, révulsé par l’hypocrisie ambiante, ce (très) proche de l’administrateur général de la RTBF Jean-Paul Philippot. « Nous n’avons pas supprimé une émission culturelle, nous avons supprimé une mauvaise émission tout court. Un programme qui avait fini par se regarder le nombril. »*

Il ne nous appartient pas ici d’apporter une opinion au sujet d’une émission de toute façon défunte. Mais bien de remarquer que la suppression de « 50 Degrés Nord » a surtout rouvert bien grand le fossé entre une partie du monde culturel et le service public. Alors que cette décision, d’abord de nature économique, ne permet pas d’en déduire que la vénérable RTBF ne veut plus de la culture sur ses ondes. « La culture a toujours exacerbé les passions », pointe-t-on dans le paquebot de Reyers. « Quand nous décidons de ne pas surenchérir sur les droits de la Cham-

*pions League de foot, personne ne nous accuse de détester le sport. Par ailleurs, il faut comprendre que nous vivons aussi en partie de la publicité. Et que si une émission est très peu regardée, elle n’attirera pas d’investissements publicitaires susceptibles de faire entrer un peu d’argent dans les caisses. »*

## Les lois de l’audimat

Pour l’année 2014, toutes sortes de chiffres ont circulé quant au nombre de téléspectateurs devant « 50 Degrés ». La « vraie » fourchette de situant visiblement entre 10 et 15 000 personnes par jour, au maximum. C’est-à-dire objectivement très peu. « Pour autant, nous ne réfléchissons pas uniquement en termes de chiffres. D’autres émissions culturelles, comme “Livrés à domicile”, font à peine mieux. Mais ont trouvé leur réel créneau. »

Cependant, on ne fera jamais l’économie de la question corollaire : est-ce le rôle d’une télévision de service public de se centrer sur les émissions récoltant quand même un minimum d’au-



© Daniel Go

dience ? « On peut le déplorer, mais c’est bel et bien le cas », constate Frédéric Martel, sociologue français spécialisé dans la culture et les médias. « Il ne faut pas perdre de vue que l’un des objectifs du service public est de favoriser la découverte culturelle. Mais il ne faut pas oublier non plus que la télévision a vocation à être regardée. Pour les événements culturels trop ciblés, d’autres supports existent. Je pense par exemple au web... » Déclaration pour le moins prophétique. Puisqu’une partie de l’équipe de « 50 Degrés Nord » vient d’annoncer la création d’une plateforme culturelle sur internet<sup>1</sup>. Et puis, de manière plus générale, un des torts, sans doute, des analyses sur la diminution de la culture à la télévision est la recherche de fautifs. Qui porterait donc la responsabilité de l’avalissement de la télévision, laquelle promettait pourtant la culture dans tous les foyers, tel un nouveau robinet en plus de ceux de l’eau, du gaz et de l’électricité ?

## Vers une TV de qualité

Une des alternatives, plus constructive, serait de réfléchir, plutôt qu’à la « télévision culturelle », à une « télévision de qualité ». Car, parler de télévision culturelle, c’est proposer une entrée par le contenu, et mettre en avant un genre de programme bien identifié ; « télévision de qualité », au contraire, étant un vocable plus large. Ne serait-il donc pas plus pertinent de reprendre l’observation de l’évolution en s’intéressant, plus largement, à cette « télévision de qualité » ? Invariablement, le débat tournerait alors globalement autour des missions de service public. Ce qui permettrait une réflexion plus large, moins stérile. Et, surtout, dépassionné. Condition idéale pour concevoir, à tête reposée, des pistes d’avenir. Pour que la télé et la culture se susurrent « Je t’aime moi aussi » le plus souvent possible...

<sup>1</sup> Voir le site [www.az-za.be](http://www.az-za.be).

# Un Dieu diaboliquement irrévérencieux

Ainsi, il y eut une BD et il y eut une pièce. Dans l'« intégrââl » de « La nostalgie de Dieu », bande dessinée du Belge Marc Dubuisson adaptée au théâtre et actuellement sur les planches parisiennes dans une nouvelle version, le dieu des catholiques prend les traits d'un personnage tout aussi invisible qu'imbuvable. Hérétiquement drôle !

Par Amélie Dogot  
Secrétaire de rédaction

C'est qu'il a de quoi être nostalgique et désabusé au point de ne même plus croire en lui, Dieu. Depuis Adam et Ève, ils lui en ont fait voir, les humains ! « Au début, vous n'étiez que deux, c'était plus ou moins gérable. Et encore, la greluche a quand même réussi à bouffer le fruit jusqu'au trognon !... Alors excuse-moi mais depuis ça, ça baise comme des

lapins (« procrée comme des lapins », pour reprendre les propos du pape François qui a récemment dressé le même constat), ça se retrouve à 6 milliards d'énergumènes et ça fait que se taper sur la gueule. Donc bon, au fil des siècles, j'ai dû me résoudre à prendre du recul. Y'a pas écrit "Super Nanny" non plus... »

Voici donc « un Dieu auquel seul Charlie Hebdo aurait pu nous préparer ». Je-m'en-foutiste, acerbe et carrément vulgaire, le Saigneur écorche tout sur son passage : les religions et leurs représentants (citant Marx, Dieu n'a « rien contre les drogués » mais ne peut pas « blairer les dealers ») avec une attention particulière pour les positions rétrogrades de l'Église catholique et du pape, il moque la Bible et les prescrits religieux, et raille l'humanité tout entière, la questionnant sur son libre arbitre : « Loin d'être le berger de moutons que l'on attend », le Dieu athée de Marc Dubuisson « pousse, avec le bâton du cynisme, l'être humain à prendre en main son destin et ses responsabilités. »



## Oxymore de rire

« L'envie d'écrire La Nostalgie de Dieu m'est venue suite aux articles de Charlie Hebdo lors de l'affaire des caricatures », écrivait Marc Dubuisson le 7 janvier dernier. « Jamais je ne pourrai assez rendre hommage à ces dessinateurs qui refusaient de voir le sacré et l'obscurantisme primer sur l'humain. Aujourd'hui, plus que jamais, continuons ce combat pacifique. Oxymore de rire. » Il se raconte que comme il est Belge, il a été obligé de faire de la BD alors qu'il voulait être président la République. Et qu'à part ça, il aime aussi *Philéas et Autobule* et les fraises.

Dialoguiste dans l'âme, Marc Dubuisson, l'âge du Christ -1, se tourne vers le dessin en 2005 et entame un blog sous le pseudonyme d'« Unpied » (dans le plat, sûrement). Il a ainsi commencé à scénariser et dessiner les planches qui formeront le premier volume de *La nostalgie de Dieu* (Diantre !, 2009), dialogue hilarant –au rythme d'une vanne par page, on passe vite du sourire à la franche rigolade teintée de noir– entre un dépressif suicidaire et une voix venue d'outre-case qui, dès le début, tente de fermer le caquet du petit geignant par un tonitruant « Ta gueule ! ». Récompensé par le Prix du meilleur premier album des lycéens picards lors des Rendez-vous de la BD d'Amiens en 2010, il publie, la même année, *Le complexe de Dieu* dans lequel l'Être suprêmement déprimé se retrouve sur le divin divan d'un psy (qui a beau arborer un noeud papillon, on est sûr d'avoir reconnu les lunettes d'Elsa Cayat<sup>1</sup>). Viendra enfin la fameuse « intégrââl » reprenant les

deux tomes précédents complétés par *Le retour de Dieu*, avec Jean-Claude dans le rôle du nouveau Messi(e) et un Dieu créateur de monde qui, cette fois, se lance dans une nouvelle collection création, histoire de ne pas rester sur l'échec de l'ancienne.

## Dieu est humour

Les deux premiers tomes ont tellement plu à Laëtitia Grimaldi de la compagnie française Not me tender qu'elle n'a pu résister à la tentation de les monter en pièce satirique. Quelques tentatives d'intimidation, probablement orchestrées par Civitas (affiches déchirées et barrées de slogans du genre « Tu n'aimerais pas que je fasse ça à ta mère, alors ne fais pas ça à mon Christ » ou « Non à la christianophobie » à Paris en 2011), n'ont pas entaché son succès : après 200 représentations, deux festivals d'Avignon et une tournée en province, la compagnie a remis le couvert à Paris cet hiver avec une nouvelle version du spectacle incluant le troisième tome.

Au croyant qui n'en revient pas que l'Éternel absent cautionne les atrocités qui ont cours sur terre, le Dieu de Marc Dubuisson répond : « Ça, c'est bien votre arrogance typique, tiens ! Dans le genre "extinction d'espèces", vous n'êtes pas des tendres, non plus !... Quand, il y a quelques siècles de cela, vous avez exterminé tous les dodos jusqu'au dernier, ça ne vous a pas empêché de dormir ! Ha Ha ! C'est bien le cas de le dire ! Vas-y, note : "Dieu est humour." » Et Marc Dubuisson, un sacré démiurge.



Marc Dubuisson,  
« La nostalgie de Dieu. L'intégrââl »,  
Paris, Lapin, 2013,  
304 p. Prix : 27 euros.

Messebook : La nostalgie de Dieu  
Blog : www.marcdubuisson.com

Au théâtre Le funambule (Paris, XVIII<sup>e</sup>) jusqu'au 25 février.

<sup>1</sup> Psychanalyste et chroniqueuse à *Charlie Hebdo*, elle a été assassinée le 7 janvier dernier.

# Cette œuvre s'appelle « retour »

Lourds dégâts collatéraux et inévitables de toute guerre ou colonisation, le vol d'œuvres d'art fait partie intégrante des dommages subis par les populations occupées. Si la restitution des biens s'est accélérée, de nombreuses zones d'ombre subsistent sur l'art et la manière d'accomplir cette tâche titanique.

Par Frédéric Vandecasserie  
Journaliste

Sur quelque 100 000 objets volés aux Juifs durant la Seconde Guerre mondiale, 63 000 ont été rapatriés après le conflit ; 45 000 d'entre eux ont été récupérés, notamment par les Rothschild ou les David-Weill ; 13 000 à 14 000 objets ont été vendus aux enchères parce que dépourvus de grande valeur. Restent 2000 objets, entreposés dans les musées. Dont 163 tableaux importants, signés de très grands maîtres. Mais où sont passées les œuvres qui n'ont pas été rapatriées ? Si certaines d'entre elles n'ont pas survécu, il en reste des milliers. Soit dans des greniers, accrochées aux murs de particuliers, ou dans des musées.

Pour les biens spoliés aux Juifs durant la guerre, et pour tous les autres (notamment les trésors dont les colons belges ont dépossédé le Congo), un travail, souvent de bénédiction, est en cours pour restituer les œuvres. Faut-il s'en réjouir ? Sur le principe, oui, bien entendu. Mais dans la pratique, c'est parfois une autre histoire. Tant les avocats, enquêteurs et autres limiers, qui parviennent à faire restituer les œuvres d'art aux propriétaires spoliés, se font rémunérer (sou-

vent très cher). Au temps passé ou au pourcentage sur les ventes éventuelles. « *Bref, derrière le louable souci de réparation, la tête tourne tellement il y a de l'argent en jeu. C'est devenu un business mondial* », explique Vincent Noce, journaliste à *Libération* et auteur de *Descente aux enchères*<sup>1</sup>, fruit d'années d'enquête sur ces coulisses d'un marché de l'art prospérant parfois sur d'anciennes violences et trafics peu scrupuleux.

## Un business comme un autre ?

Ce business de la restitution a été révélé par le livre *Le musée disparu*<sup>2</sup>, par le journaliste américain Hector Feliciano. Ce pavé, fruit d'une enquête menée de 1986 à 1995, a mis en lumière non seulement les vols durant la guerre, mais aussi les ventes sous contraintes dès les années 30. Et puis, il pointe aussi les réticences des musées à jouer la transparence. Le fait est qu'il n'existe aucun tarif standard du recouvrement. « *Certains pros de la recherche reconnaissent eux-mêmes qu'ils sont des mercenaires. Ils scrutent l'évolution possible des lois, s'en-gouffrent dans les nouveaux espaces d'ac-*

*tion possible, et tentent de se dégager une marge, juge Vincent Noce. Alors que le fait de rendre des choses volées à leurs propriétaires est non seulement légitime, mais en plus logique, ces restitutions se transforment de plus en plus souvent en business. Où, souvent, le particulier a été volé deux fois : lorsqu'une œuvre a disparu du giron familial, et quand ses héritiers doivent payer cher pour la récupérer. »*

Et puis, question connexe : que faire des œuvres qui ne retrouvent pas leurs propriétaires ? Faut-il les exposer ? « *Je dirais oui*, tranche Noce. *Mais en ne perdant jamais de vue le fait qu'il faut tenter d'identifier le propriétaire de chaque pièce. Je pense que le récent exemple du Musée de Berne montre peut-être la voie à suivre...* » Fin novembre, en effet, l'institution a annoncé qu'elle acceptait l'héritage du collectionneur d'art alle-

mand Cornelius Gurlitt, un « trésor » de plus de mille œuvres dont certaines (on parle d'une bonne moitié) volées à des Juifs par les nazis. Le président de la Fondation du musée, Christoph Schäublin, a précisé que son institution allait coopérer avec les autorités allemandes pour déterminer les réalisations volées ou extorquées en vue de leur restitution aux propriétaires légitimes. Et donc, un groupe de travail, constitué d'experts nationaux et internationaux, travaille actuellement à inventorier les œuvres et à déterminer qui étaient leurs propriétaires à l'origine. « *C'est une façon pour un musée de remplir sa fonction première : exposer. Mais aussi d'assurer une fonction sociétale en rendant aux autres ce qui leur appartient. C'est ce que vous, en Belgique, appelez "un compromis à la Belge", non ? Et c'est une très bonne façon de procéder.* »

Dépouiller un État ou une personne de son patrimoine artistique et lui faire payer très cher, voire en refuser, la restitution : la spoliation des œuvres d'art, un double vol.



© Bart Eversson

# Conte de noël<sup>1</sup>

Par Milady Renoir  
Ecrivaine

Un Jésus de Nazareth ou de Conakry, de Notre-Dame-de-Lorette ou de Madjoari arrive devant un panneau sens interdit, unique, sans appel à Sangatte ou à Malte ou à Lampedusa ou à Annaba... Ce Jésus arrive, là, cherchant asile comme une vierge dans une étable, un chien dans une niche, et s'étonne et s'indigne de ne trouver que barbelés et poulets fermés. Il lève la tête vers le ciel, implorant le Saint-Esprit et Capri c'est fini, se retrouvant gros (saint) Jean comme devant une affiche de banquiers de temples omnipotents, importants.

autre pluriel fabuleux (Amélie Poulain présidente). Il est de toute façon jeté comme abats gravats dans un cageot cachot inoxydable impitoyable.

Au centre du trou du monde, Jésus annonce énoncé réfugié plaidoyer sans papier sans foyer. Murs sans oreilles, silences & absences, secrets & lies. Aidé et abandonné de dieu-x selon l'humeur et la météo, Jésus finit (longtemps après) par rougeoyer ne pas ployer guerroyer (& paix). Il croit croît en l'humain, aux Nietzschéens, aux chrétiens ; il résiste aux Romains, aux Hadéens<sup>2</sup>, aux crétins.

Sur les pièces de monnaie, sur les avis publics, dans les livres, dans les idées, c'était écrit : liberté, union, égalité, fraternité, force, progrès, unité... Mots clés sans sésame, il réalise, analyse, dévale avec son corps (et âme) et une chemise pour seule valise jusqu'à un pas-de-porte. Pas de chance, pas de place. Des scorpions noirs le mettent à terre, la queue entre leurs jambes, leurs casques et leurs masques en portefolances, lance-flammes. Jésus repense à son père, à sa mère, à son frère et ses sœurs. Whooo c'était presque le bonheur.

Mort assassiné, phagocyté, sans cesse ressuscité, il réside, pourquoi pas, en chacun de nous, laïques prosaïques ou plus si affinités.



1 Sur un modèle inspiré de l'anarchisme chrétien.

2 Habitants de Hadès, l'enfer.

3 Guy Fawkes était membre d'un groupe catholique anglais qui a planifié la Conspiration des poudres de 1605. Le masque de Guy Fawkes est devenu l'icône du mouvement Anonymous, dans la lutte pour la liberté d'expression.

4 Peter Lamborn Wilson dit Hakim Bey (الحكيم) signifiant « Le Sage » en arabe, « M. le Juge » en turc), né à New York en 1945, est un écrivain politique et poète américain se qualifiant d'« anarchiste ontologiste » et soufi.

Reste l'options'évanouir/s'autodétruire/fuir mais là devant ou derrière, le chemin est court, étroit, obstrué et le destin

Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

s.a. **Tielemans**

Maison fondée en 1875

Funérailles civiles

de toutes classes et crémation

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 Bruxelles

Tél. 02 537 05 64



Direction: Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

## Funérailles Wyns

Transferts,  
Funérailles, Crémations,  
Assurances décès,  
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél : 02 538 15 60  
GSM : 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89  
1000 Bruxelles  
(près de St Pierre et Bordet)

Contact : Dominique Peeren



SOCIETE BELGE  
POUR LA  
CREMATION

Association sans but lucratif  
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,  
nous défendons la dignité de l'idéal  
crématiste. Faites-vous membre  
Assistance, complète  
et désintéressée

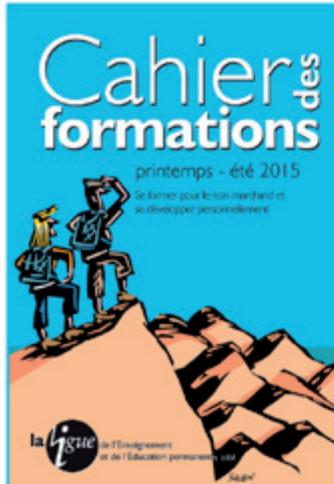
DOCUMENTATION GRATUITE  
SUR DEMANDE ET SANS  
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1  
1000 Bruxelles  
02 513 03 96

# Annonces

Émissions, publications, conférences... les bonnes énergies

## LE Cahier de la LEEP EST DISPONIBLE !



Plus de 70 formations destinées aux professionnels et aux volontaires du secteur non-marchand, qui souhaitent développer leurs compétences personnelles dans les domaines du management associatif, de la relation d'aide, de l'animation et de la créativité, de la communication interculturelle, etc.

Découvrez nos formations longues, nos stages résidentiels d'été ainsi que nos activités culturelles!

Programme et inscriptions en ligne sur notre site  
[www.ligue-enseignement.be](http://www.ligue-enseignement.be)

Commandez la version papier du Cahier des formations au 02/511.25.87 (gratuit)

Des conseils ou des informations supplémentaires ?

Contactez Iouri Godiscal au 02/511.25.87

### Pour nous contacter :

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl  
Rue de la fontaine, 2 – 1000 Bruxelles  
02/511.25.87 - [formation@ligue-enseignement.be](mailto:formation@ligue-enseignement.be)

## ESPACE de Libertés

### Éditeur responsable :

Jean De Bruecker

### Rédacteur en chef :

Yves Kengen

### Secrétaire de rédaction :

Amélie Dogot

### Production :

Fabienne Sergoynne

### Dessins :

Stéphanie Pareit

### Graphisme :

YEBOgraphics

### Imprimeur :

Kliemo

### Fondateur :

Jean Schouters

### Abonnement

10 numéros

Belgique : 20€, Étranger : 32€  
par virement au compte du CAL :

IBAN : BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA : BE 0409 110 069

ISSN : 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél : 02 627 68 68 - Fax : 02 627 68 01

E-mail : [espace@laicite.net](mailto:espace@laicite.net)

Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC)  
Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.



Libres, ensemble

## LES RENDEZ-VOUS DE LA LAÏCITÉ FÉVRIER 2015

### À LA TÉLÉVISION

#### Le parascolaire, un secteur en mutation (26')

Débat avec des acteurs de terrain  
Présentation : Pilar Arcas

Date	Heure	Chaine
11/02	18H55	La Trois

#### Triangle Rouge (10')

Symbol de résistance aux idées d'extrême droite  
Présentation : Benoît Feyt

Date	Heure	Chaine
10/02	Fin de soirée	La Une

#### Les seniors (26')

Des choses à dire  
Présentation : Benoît Feyt

Date	Heure	Chaine
15/02	9H20	La Une
21/02	10H30	La Une
25/02	18H55	La Trois

#### Djihad: l'hydre à deux têtes (10')

D'après la pièce de théâtre d'Ismaël Saïdi  
Présentation : Benoît Feyt

Date	Heure	Chaine
24/02	Fin de soirée	La Une

### À LA RADIO

Sur la Première RTBF vers 19h05 et 22h30 (28')

#### Cours philo, cours !

Avec Johanna de Villers et Thomas Gillet

Samedi 14 février

#### Sciences en scène, l'école fait son théâtre

Avec Pasquale Nardone et Maïté

Samedi 21 février

#### La Cité joyeuse, foyer des orphelins

Avec Alan Roden

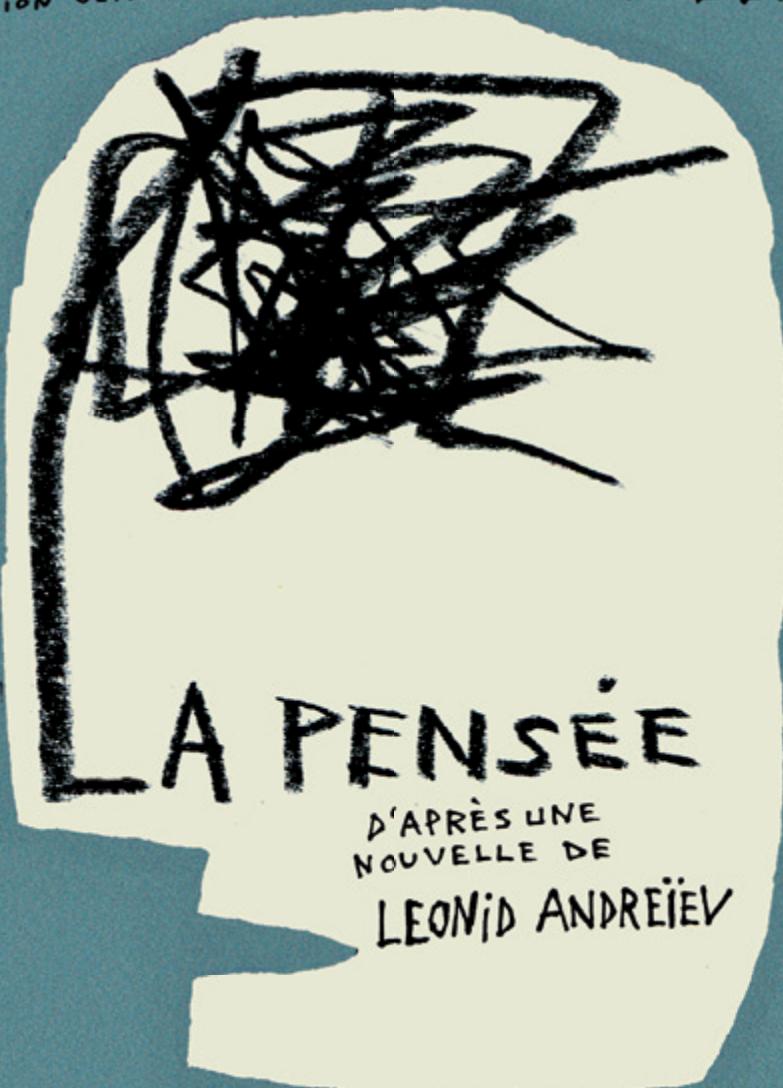
Samedi 28 février



# THEATRE DE POCHE

DIRECTION OLIVIER COYETTE

BRUXELLES



## LA PENSÉE

d'après une  
nouvelle de

LEONID ANDREÏEV

ADAPTATION, CONCEPTION ET JEU: OLIVIER WERNER

DU 17 FEVRIER

TRADUCTION: GALINA MICHKOVITCH ET OLIVIER WERNER

AU 7 MARS

DIRECTION D'ACTEUR: URSZULA MIKOS

A 20H30

SCENOGRAPHIE: JAN CROUZET. ECLAIRAGES: KEVIN BRIARD

[www.poche.be](http://www.poche.be)

Bois de la Cambre, 1a, Chemin du Gymnase, 1000 Bruxelles reservation@poche.be ou 02/649.17.27.

Une production de FORAGE - Compagnie Olivier Werner. Avec le soutien de la Ville de Valence et du Conseil Général de la Drôme.

Avec le soutien du Ministère de la Culture, du Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles de l'Aide aux projets théâtraux

